



LIBERONS L'O.N.U.

DE L'EMPRISE DES MULTINATIONALES



Libérons l'O.N.U. de l'emprise des multinationales

Les Amis de la Terre International (FoEI) sont le plus grand réseau mondial d'organisations environnementales de base, rassemblant 77 groupes membres nationaux et plus de 5000 groupes de militants locaux sur tous les continents. Avec environ deux millions de membres et de sympathisants de par le monde, nous menons des campagnes sur les problèmes sociaux et environnementaux qui sont aujourd'hui les plus urgents. Nous mettons en question le modèle actuel de mondialisation économique et commerciale, et promouvons des solutions favorables à la création de sociétés respectueuses de l'environnement et socialement justes.

Notre vision Nous avons la vision d'un monde pacifique et durable, où les sociétés sont en harmonie avec la nature. Nous imaginons une société de personnes interdépendantes qui vivent dans la dignité, la complétude et l'épanouissement, où l'égalité et les droits des personnes et des peuples sont une réalité.

Il s'agira d'une société bâtie sur la base de la souveraineté et la participation des peuples. Elle sera fondée sur la justice sociale, économique, environnementale et entre les sexes et sera libre de toutes les formes de domination et d'exploitation, telles que le néo-libéralisme, la mondialisation économique, le néocolonialisme et le militarisme.

Nous croyons que, grâce à ce que nous faisons, l'avenir de nos enfants sera meilleur.

Les groupes des Amis de la Terre se trouvent dans les pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Angleterre/Galles/Irlande du Nord, Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Belgique, Belgique (Flandres), Bolivie, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Corée, Costa Rica, Croatie, Curaçao (Antilles), Danemark, Ecosse, El Salvador, Espagne, Estonie, Etats- Unis, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Grenade (Antilles), Guatemala, Haïti, Honduras, Hongrie, Indonésie, Irlande, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine (ancienne République Yougoslave), Malaisie, Mali, Malte, Maurice, Népal, Nigéria, Norvège, Nouvelle- Zélande, Palestine, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, République Tchèque, Sierra Leone, Slovaquie, Sri Lanka, Suède, Suisse, Swaziland, Togo, Tunisie, Ukraine, Uruguay.

(Pour obtenir les coordonnées de ces associations, contactez le Secrétariat international de FoEI ou visitez notre site sur la toile)

téléchargeable sur www.foei.org

Traduction : les Amis de la Terre des Landes

Auteurs : voir à la fin

Secrétariat de la Fédération
internationales des Amis de la Terre
(Friends of the Earth International)
P.O. Box 19199 1000 GD
Amsterdam Pays-Bas

Tel: 31 20 622 1369
Fax: 31 20 639 2181
www.foei.org

ISBN/EAN: 978-90-812370-0-0

Copyright (cc) 2012, Fédération internationale des Amis de la Terre (Friends of the Earth International), Amsterdam, Pays-Bas – Creative Commons Attribute – NonCommercial - ShareAlike 3.0 Netherlands Licence.

Vous pouvez librement diffuser ou utiliser cette publication à des fins uniquement non commerciales, à condition que vous citiez les Amis de la Terre et que vous le diffusiez dans des conditions identiques à celles-ci.

table des matières

LIBÉRONNS L'ONU. DE L'EMPRISE DES MULTINATIONALES

<u>Introduction</u>	4
Introduction	
<u>Verdir l'économie</u>	8
Verdir l'économie mondiale	
<u>Energie soutenable pour tous (EDT)</u>	12
Energie Durable pour Tous : s'attaquer à la pauvreté ou promouvoir le verdissement ?	
<u>Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA)</u>	16
Fondation Gates et ONU : promotion des intérêts commerciaux au nom de la lutte contre la faim.	
<u>Convention sur la Diversité Biologique</u>	19
L'influence du monde des affaires sur la Convention sur la Diversité Biologique : biodiversité à vendre	
<u>Les politiques de l'eau</u>	22
Droits fondamentaux dilués : l'influence des entreprises sur la politique de l'eau à l'ONU	
<u>Le Pacte Mondial</u>	25
Le Pacte Mondial : très peu d'entraves	
<u>Références et sources</u>	28

Introduction

Introduction

2012 est le vingtième anniversaire de la conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement qui avait été appelée le Sommet de la Terre de Rio. Vingt ans après, le monde est au bord du gouffre. La vie et les moyens de subsistance de millions de personnes ont été détruits sous les coups de boutoir des changements climatiques, des crises de la finance mondiale et de l'économie, de la récente crise alimentaire et du saccage continu de la nature.

L'Organisation des Nations Unies est l'institution mondiale la plus démocratique et la plus adaptée pour s'attaquer à ces problèmes et devrait offrir le meilleur forum pour des négociations internationales. Les 192 pays de la planète sont membres, chaque pays ayant une voix égale aux autres, du moins en théorie. Bien sûr, le pouvoir n'est pas réparti de façon équilibrée : il y a des zones d'opacité, les ressources sont insuffisantes et la participation inégale. Les Nations Unies n'en restent pas moins un forum multilatéral plus démocratique que le G8 et le G20 ou le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale. Les pays pauvres sont exclus de ces derniers et leurs intérêts marginalisés, ce qui sape la légitimité morale de ces organismes.

Pourtant, l'influence grandissante des multinationales, des groupes financiers et de leurs lobbies au sein des Nations-Unies est une cause réelle d'inquiétude. Le problème avec les négociations de Rio, réside moins dans les négociations elles-mêmes que dans ce qui s'est passé avant, ou se passe parallèlement à elles. Nous assistons à une prise de contrôle des Nations Unies par les grandes entreprises qui exercent leur influence de multiples façons. Lors des négociations multilatérales, les positions des gouvernements sont de plus en plus influencées par le monde des affaires. Ses représentants dominent certains espaces de discussion et certaines agences de l'ONU. Ils jouissent d'un rôle privilégié de conseillers. Les responsables des Nations-Unies font des allers retours entre l'ONU et le secteur privé. Et pour finir, soulignons un point non négligeable : les agences des Nations-Unies sont de plus en plus dépendantes financièrement du secteur privé.

Il est encore plus inquiétant d'assister au sein des agences de l'ONU et de leurs personnels, à l'émergence d'une idéologie selon laquelle ce qui est bon pour les affaires est bon pour la société. On en trouve une illustration, dans cet abandon progressif des politiques et mesures destinées à s'attaquer à la responsabilité du monde des affaires dans l'apparition des nombreux problèmes que nous traversons. L'ONU leur préfère des politiques qui définissent ces problèmes dans les termes dictés par les multinationales, tout en satisfaisant leurs besoins et sans s'attaquer aux causes qui sous-tendent les nombreuses crises. Les politiques de l'ONU sont de plus en plus conçues comme soutien aux intérêts commerciaux (et souvent à court terme) de certaines entreprises et secteurs industriels, au lieu de servir l'intérêt public.

Lors de la dernière décennie – et en particulier depuis le lancement du Pacte Mondial (Global Compact) – les liens entre l'ONU et les principaux acteurs économiques et leurs groupes de pression se sont resserrés, à tel point que le rôle des Nations Unies, en tant qu'espace des peuples, en est menacé. Cela s'est passé, de façon paradoxale, avec le soutien des Nations Unies, elles-mêmes – et en particulier de certains de ses membres influents. Au lieu de rester une exception, le fait que des multinationales – dont beaucoup ont une longue histoire de violations des Droits humains et de pollution de l'environnement, comme Dow Chemical, Coca Cola, Shell, Exxon et Rio Tinto – soient parmi les principaux sponsors d'événements organisés par l'ONU ou partenaires de projets des différentes agences de l'ONU, est devenu la règle.

Parmi les exemples récents de cette influence croissante des entreprises sur l'ONU, on peut citer le rôle crucial qu'un haut responsable de la Deutsche Bank¹ a joué dans la rédaction du « Rapport sur l'Economie Verte pour le Programme de l'environnement des Nations Unies » (PNUE) durant la préparation de Rio et dans l'élaboration de « L'Economie des Ecosystèmes et de la Biodiversité » (TEEB en anglais) pour la Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (CBD en anglais)². En avril 2002, une conférence d'industriels se tenait à huis clos aux Pays-Bas avec le soutien des Nations-Unies et de certains états membres. Elle portait principalement sur l'agenda de « l'économie verte »³. Elle fut présentée comme une « *Consultation du Commerce et de l'Industrie avec les Gouvernements et la Société Civile* ». Ce ne sont plus les gouvernements qui consultent le monde des affaires, ce sont les entreprises qui consultent les gouvernements. Chaque année, les Prix mondiaux pour les Entreprises et le Développement⁴, (ils devaient être décernés cette année, la veille de l'ouverture de la Conférence de Rio) illustrent un autre cas de l'emprise des entreprises. Organisés par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en partenariat avec la Chambre Internationale de Commerce (qui a de lourds antécédents de lobbying contre un certain nombre de mesures favorables à l'environnement et aux climats), ils offrent une prestigieuse tribune aux entreprises pour reverdir leurs activités.

L'ONU s'est mise de plus en plus au service des intérêts des grandes entreprises. Ce glissement progressif l'empêche non seulement d'attaquer à la racine, les causes des problèmes économiques, écologiques et sociaux, mais porte aussi préjudice à sa mission d'espace pour les peuples et de fournisseur de forums pour des discussions multilatérales. Les exemples de l'emprise des entreprises abondent et portent préjudice au bon travail effectué par de nombreuses agences des Nations Unies et leurs responsables, en faveur de la protection et du pouvoir d'action des personnes. Si l'on accepte cela, ce sont la crédibilité et l'intégrité même de l'ONU et des états membres qui sont menacées. En fait, cette emprise des multinationales sape la mission du système entier des Nations-Unies et doit être stoppée.

La Charte fondatrice des Nations-Unies commence par ces mots « *Nous, les Peuples des Nations-Unies* ». Si l'ONU et ses états membres veulent respecter ses principes, il faut qu'ils écoutent la voix des peuples et que les intérêts des multinationales en soient exclus.

Les multinationales et les élites contrôlent les décisions politiques

La Fédération Internationale des Amis de la Terre (Friends of the Earth International) vient de publier le rapport « *Libérons les Nations-Unies de l'emprise des multinationales* ». Nous voulons mettre en lumière un problème essentiel : nos gouvernements rendent de moins en moins compte de leurs actes envers les citoyens ordinaires, sur des problèmes auxquels nous sommes confrontés et qui se font de plus en plus pressants. Que ce soit les changements climatiques, l'agriculture et l'alimentation, la biodiversité, les Droits humains et bien d'autres domaines encore, les positions qu'adoptent nos gouvernements sont de plus en plus souvent dictées par les intérêts égoïstes des multinationales. Il s'agit souvent d'industries polluantes et d'entreprises qui cherchent à tirer profit des crises climatique, économique et financière. Nous présentons un certain nombre de cas qui illustrent parfaitement combien les politiques de l'ONU et de ses agences ont été profondément influencées par le monde des affaires.

Nous démontrons aussi que ce processus diminue fortement la capacité de l'ONU à résoudre les divers problèmes dont elle a la charge et que cela l'empêche de s'attaquer à la responsabilité grandissante que portent les multinationales dans les crises environnementale, sociale, alimentaire et économique qui secouent le monde aujourd'hui. Finalement, c'est même l'inverse qui se produit : souvent, les politiques de l'ONU bénéficient principalement aux multinationales qui sont la cause même des problèmes.

mis en avant le concept d' « **Economie Verte** » aux dépens du développement durable. Ce concept est une démarche qui fait confiance aux lois du marché pour protéger l'environnement. Elle a été très fortement encouragée par le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement (PNUE) et soutenu par la Banque Mondiale, la Commission européenne et de façon déterminante, par le monde des affaires. Ce sont les entreprises qui dirigent la manœuvre lorsque des rapports importants de l'ONU sont rédigés. Ce sont elles encore qui offrent leur partenariat aux agences de l'ONU pour accueillir des réunions de consultation et des conférences, et qui avancent les recommandations pour l'agenda de Rio. Il n'est donc pas étonnant que les industriels apparaissent de plus en plus comme la solution pour régler nos problèmes écologiques, alors que la responsabilité écrasante des multinationales dans les multiples crises actuelles est passée sous silence.

- le **projet Energie Soutenable pour Tous** (EDT ou SE4ALL en anglais) a été lancé par le Secrétaire général Ban Ki-Moon en novembre 2011, avec le soutien de « *l'Année Internationale de l'Energie Soutenable pour Tous* » en 2012. Son but affiché est de s'attaquer à un double défi mondial : permettre par la fourniture d'énergie soutenable pour tous, à la fois l'accès à l'énergie pour chacun, et aussi de lutter contre les changements climatiques. Par contre, c'est un groupe trié sur le volet, qui n'a de compte à rendre à personne et est dominé par les représentants des multinationales et des industries des énergies fossiles, qui a décidé de ce que l'on entend par « *énergie soutenable pour tous* » et des moyens pour y parvenir. La société civile mondiale n'y a pratiquement pas participé ni n'a été consultée. En fait, au lieu de s'attaquer aux changements climatiques et à la pauvreté énergétique mondiale, ce projet risque avant tout de permettre de repeindre en vert, nombre d'activités et d'enfermer les économies des pays en voie de développement dans des systèmes énergétiques coûteux, destructeurs, non soutenables et polluants.
- le soutien à la **politique agricole et alimentaire** semble aussi compromis par la mainmise qu'exercent les multinationales. Le Fonds international de Développement Agricole de l'ONU qui est censé travailler dans l'intérêt des plus pauvres, a passé un accord spécial avec la Fondation Bill et Melinda Gates. Cette fondation a des liens très étroits avec des multinationales comme Monsanto et DuPont qui encouragent de fausses solutions pour lutter contre la faim, en s'appuyant sur les plantes GM et les biotechnologies. Certes, ces technologies favorisent les intérêts des multinationales, mais elles compromettent encore plus le droit et l'accès des peuples à la nourriture. Les conseils avancés par d'autres organismes onusiens et des experts comme Olivier de Schutter du Comité de Sécurité Alimentaire de la FAO

Le PDG de Shell, Peter Voser avec le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon



- En prévision du **Sommet de Rio+20**, les Nations-Unies ont coopéré très étroitement avec les multinationales et

Introduction

et Rapporteur spécial de l'ONU pour le Droit à l'Alimentation, sont tout simplement ignorés.

- en ce qui concerne la **biodiversité**, la Convention sur la Diversité Biologique est de plus en plus orientée par les grands acteurs économiques, vers une approche basée sur les lois du marché. La justification en est que la protection de l'environnement sera plus efficace en mettant un prix à la biodiversité, pour qu'elle puisse ainsi être échangée par les entreprises. En clair, la destruction d'un écosystème par une entreprise peut être justifiée, si cette compagnie investit de l'argent dans la protection d'un autre écosystème. Les gouvernements et les organismes de l'ONU, comme le PNUE, soulignent l'engagement des entreprises, alors que leur soutien officiel permet à celles-ci de renforcer leur image verte. Dans le même temps, elles peuvent se permettre de passer outre les lois nationales et internationales et il n'est pas exigé d'elles qu'elles améliorent leurs pratiques en termes d'usage des ressources naturelles. En fait, cette ouverture de l'ONU permet aux multinationales de profiter d'une excellente occasion d'influencer l'ordre du jour politique et de protéger leurs propres intérêts. Il ne s'agit pas de protéger la nature, mais de sécuriser leur propre accès aux ressources naturelles. Elles peuvent en même temps s'assurer que leur modèle économique n'est pas menacé par l'introduction de nouvelles réglementations environnementales, que les bénéfices seront optimisés et les coûts réduits au minimum.
-
- la **politique de l'eau** est une autre illustration de la façon dont le secteur privé est très actif au sein des Nations-Unies. Il cherche toujours plus de moyens pour transformer l'eau en un service basé sur le profit et avance des propositions qui considèrent l'eau comme une marchandise commercialisable. Alors que cela priverait des millions de personnes de leur droit fondamental à l'eau, en menaçant leur accès à celle-ci et à l'assainissement partout sur la planète, une telle marchandisation de l'eau représenterait pour les entreprises de nombreuses opportunités de faire des profits. Ce sont donc ces solutions qui sont proposés dans le document de Rio+20. Celles-ci feraient de l'eau une marchandise commercialisable, possédée et vendue par les entreprises, transformée en produit financier, malgré les risques inhérents pour les personnes et l'environnement. Pour ce qui est de la politique de l'eau, on peut constater l'influence des multinationales au plus haut niveau de l'ONU : du Comité Consultatif sur l'Eau et l'Assainissement du Secrétaire général de l'ONU, jusqu'au CEO Water Mandate (initiative public/privé sur l'eau) et aux projets touchant à l'eau, sous la bannière de l'Office des Partenariats de l'ONU. Tous font la promotion de la privatisation de l'eau et comptent dans leurs rangs des PDG des plus grandes multinationales de l'eau.

- le **Pacte mondial** affirme être le plus grand projet mondial des entreprises pour le développement durable, mais il repose sur le volontariat et n'est pas transparent. Les entreprises qui l'ont signé ne sont pas obligées d'agir en respectant les principes fondateurs de ce pacte et aucune sanction n'est prévue en cas de non respect. Jusqu'à aujourd'hui, pas une compagnie n'a été sanctionnée pour avoir violé le Pacte et les plaintes de la société civile concernant les violations des Droits humains par certaines compagnies ont été rejetées. Dans les faits, le Pacte permet aux compagnies de rehausser leur image en (ab)-usant du drapeau bleu de l'ONU en faveur de leurs propres intérêts (*bluewashing* ou bleuissement des activités). Sur le terrain, on attend toujours des améliorations véritables dans les comportements entrepreneuriaux. Le statut prestigieux du Pacte au sein de l'ONU permet aux entreprises d'avoir un accès privilégié aux gouvernements, d'influencer les décideurs et d'argumenter avec succès contre des réglementations plus strictes - environnementales ou autres - qui exigeraient que les entreprises rendent des comptes en cas de violations des règlements.

Avec Rio+20, on devait voir se mettre en place une transition vers des sociétés plus justes et soutenables. Pour y parvenir, il est nécessaire d'opérer une transformation radicale des économies nationales et du système économique mondial. Cela passe par la fin de notre dépendance aux énergies fossiles, la fin de la surconsommation, des industries polluantes, de l'exploitation, des violations des Droits humains, de l'agriculture industrielle et de ces systèmes de commerce international qui veulent libéraliser encore plus les marchés. Mais une telle transformation menace les intérêts des élites et des entreprises - nationales et internationales - qui ont toutes des intérêts dans le maintien du statut quo, ainsi que dans les opportunités que peut offrir la prétendue économie verte. Cela explique pourquoi de très puissants organismes économiques - comme la Chambre Internationale de Commerce, le Conseil Mondial des Entreprises pour un Développement Durable, la Fédération Internationale des Opérateurs Privés de l'Eau (Aquafed), CropLife International (Pesticide et biotechnologies) ou l'Association Mondiale de l'Acier et bien d'autres encore s'associent à l'ONU en tant que représentants officiels de l'industrie et de l'économie, lors du processus de préparation de Rio+20 et en tant que membres du Groupe d'Action des Entreprises pour le Développement Durable⁵.

En autorisant ces groupes à peser sur les décisions politiques, on leur permet de faire pression sur les gouvernements pour que ces derniers résistent aux appels urgents exigeant une transformation profonde de nos économies. Pourtant, cette transformation est essentielle pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de manière équitable et pour sauvegarder

la biodiversité et les ressources en eau et en terres, d'une façon qui respecte les droits et les moyens de subsistance des travailleurs et des communautés humaines.

Premiers pas à prendre pour mettre fin à l'emprise des multinationales sur les Nations-Unies

Cette série d'études de cas⁶ de la Fédération Internationale des Amis de la Terre a pour but de lever un bout du voile sur le monde - complexe et en grande partie caché - du jeu d'influences des multinationales sur les politiques des Nations-Unies. Avec ce rapport, nous espérons attirer l'attention sur le pouvoir exercé par les intérêts industriels et financiers et les multinationales. Ces acteurs investissent des ressources considérables pour s'assurer que le système économique actuel demeure fondamentalement inchangé et pour pouvoir tirer de nouveaux profits des différentes crises.

Il est urgent et nécessaire de mettre en place des politiques fortes qui empêchent que cette influence disproportionnée puisse être exercée. Sans prétendre avoir une solution complète et toute faite pour résoudre le problème du contrôle par les multinationales, un certain nombre d'ONG, d'associations et de mouvements sociaux qui ont suivi les négociations de l'ONU ces dernières décennies, se sont mis d'accord sur les premières mesures qui doivent être prises urgentement pour renverser la tendance actuelle.

La Fédération Internationale des Amis de la Terre (ou Amis de la Terre International), le Corporate European Observer, la Via Campesina, Jubilee South/Amériques, Paix et Justice en Amérique Latine/SERPAJ-AL, l'Institut Polaris, le Conseil des Canadiens, le Transnational Institute, le Third World Network, la Marche Mondiale des Femmes, avec le soutien de centaines d'organisations de la société civile de par le monde proposent les mesures suivantes⁷ :

- L'ONU et ses états-membres devraient réaffirmer que leur prérogative fondamentale est de servir l'intérêt public. L'ONU devrait réformer ses processus décisionnels, afin de s'assurer que la société civile puisse retrouver un rôle prépondérant et que l'influence de l'industrie soit limitée.
- L'ONU et les états membres doivent résister aux pressions des multinationales qui cherchent à donner au monde des affaires une position privilégiée lors des négociations de l'ONU.
 - les gouvernements doivent cesser de mettre en place de nouveaux organismes de discussion et groupes de haut niveau (et dissoudre les existants) qui garantissent aux acteurs économiques un statut particulier dans les négociations officielles comme les «Dialogues mexicains», mis en place en liaison avec les négociations climatique de Cancun.

- l'ONU et les états membres devraient mener une action déterminée pour renforcer la transparence sur les groupes de pression et s'assurer qu'aucun groupe ne jouit d'un accès privilégié dans l'élaboration des politiques de l'ONU. Les mécanismes de la Société Civile du Comité des Nations-Unies sur la Sécurité Alimentaire Mondiale devraient être pris comme modèle pour améliorer la participation directe des Organisations de la Société Civile.

- les représentants du monde économique ne devraient pas faire partie des délégations nationales qui prennent part aux négociations de l'ONU.

- le rôle des groupes d'acteurs « économiques et industriels » devrait être limité. Etant donné que ces secteurs disposent de ressources beaucoup plus importantes que les autres, leur participation devrait être plafonnée : le monde économique ne devrait pas avoir plus de représentants que les autres groupes importants, lors du déroulement des négociations internationales.

- L'ONU devrait rendre publique toute les relations et liens qui existent avec le secteur privé.
- L'ONU ne devrait pas s'engager dans de nouveaux partenariats avec des entreprises et autres organisations commerciales, et devrait revoir tous les partenariats existants⁸.
- L'ONU, en servant l'intérêt public, doit contrôler les impacts des entreprises sur les personnes et l'environnement et établir un cadre juridiquement contraignant qui puisse tenir les compagnies responsables face aux lois qui régissent l'environnement, les Droits humains et le travail. Ceci devrait inclure une obligation pour les entreprises de rendre des rapports sur leurs impacts sociaux et environnementaux.

Ce sont les exigences minimales nécessaires pour garantir que l'ONU respecte sa mission fondatrice qui consiste à être un forum qui représente les peuples et la protection de leurs droits et intérêts universels. Nous lançons un appel aux gouvernements pour qu'ils n'ignorent pas nos inquiétudes, et pour que cet appel serve de base, afin de construire un espace qui réponde aux besoins des peuples, qui puisse lancer des initiatives en faveur de l'intérêt public et qui s'attaque aux multiples crises que le monde doit actuellement affronter.

Verdir l'économie mondiale

Verdir l'économie mondiale

Résumé

Vingt ans après le premier Sommet de la Terre organisé par l'ONU, l'agenda de Rio+20 semble avoir abandonné la notion de Développement Durable en faveur de l'« Economie Verte ». Ce concept qui repose sur une approche marchande de la protection de l'environnement, a été vigoureusement encouragé par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP) et soutenu par la Banque Mondiale, la Commission de l'Union Européenne et, d'une manière décisive, par les grandes entreprises.

En fait, l'influence des grandes entreprises est de plus en plus prépondérante dans les discussions de RIO+20. Elles sont aux commandes lors de la rédaction des rapports importants, elles collaborent avec les agences onusiennes pour accueillir forums et conférences, et pour avancer des recommandations à l'agenda de Rio.

C'est ainsi que ces mêmes entreprises apparaissent de plus en plus comme une solution à nos problèmes environnementaux, malgré l'accumulation d'indications contraires et malgré le rôle, passé sous silence, qu'elles jouent dans l'apparition des nombreuses crises actuelles. Pour s'attaquer à celles-ci, nous devons entreprendre une réforme complète du système économique, ainsi qu'un basculement vers des initiatives véritablement durables qui fassent passer l'Humanité et la planète avant le profit des multinationales.

Promouvoir l'Economie Verte

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) a été le moteur principal du développement du concept d'« Economie Verte ». Il publia, en février 2011, un rapport de 700 pages sur « l'Economie verte »⁹, qui soutient que l'environnement pourrait être sauvé et la croissance accélérée si les gouvernements supprimaient les subventions allouées à des projets nocifs pour l'environnement (énergies fossiles, pêcheries, etc...) pour investir dans des technologies nouvelles. Ceci permettrait la transition d'une économie «brune» vers une économie « verte ».

Le rapport fut fortement critiqué par des ONG¹⁰, car il passe sous silence les causes plus profondes de la crise écologique et insiste sur la croissance économique, les technologies et des approches axées sur le marché. Cette insistance n'est guère surprenante vu le rôle du banquier d'affaires, Pavan Sukdhev, dans sa rédaction. Sukdhev, principal rapporteur, rédigea ce rapport pendant un congé sabbatique de la Deutsche Bank¹¹ (l'une des principales entreprises spécialisées dans les produits dérivés).

L'accent mis sur les technologies est problématique, vu les controverses qui concernent les types de technologies qui sont encouragées, notamment l'incinération de la biomasse, la biologie synthétique et les nanotechnologies¹². L'Energie nucléaire et les OGM ne sont pas explicitement approuvés, mais ont toute leur place dans cette approche.

Certains éléments peuvent paraître raisonnables, comme la suppression des subventions à des industries susceptibles de nuire à l'environnement, mais l'approche globale axée sur le marché est erronée. Le rapport part de l'hypothèse que la nature peut être mesurée et évaluée en fonction des «services» qu'elle rend (purification de l'eau, captage du carbone, etc...). Ainsi les services de la nature peuvent se voir attribuer une valeur, être compensés et échangés par des crédits sur les marchés, sur les mêmes principes que les marchés du carbone. L'argument du PNUE est le suivant : la meilleure façon de protéger la nature est de lui donner une valeur marchande. Ce rapport faisait suite à un rapport antérieur du PNUE publié lors du sommet de Nagoya au Japon, fin 2010, intitulé « *L'Economie des Ecosystèmes et de la Biodiversité* »¹³ - son rédacteur était également Sukdhev.

Cette approche passe sous silence les leçons de la débâcle du marché du carbone, alors que le système d'échange de permis d'émissions de l'Union européenne (ETS), le plus grand mécanisme mondial du marché du carbone, n'a pas réussi à réduire réellement les émissions de carbone¹⁴. Au contraire, il a permis à des sociétés de réaliser des profits considérables grâce à ce système, sans changer leurs techniques commerciales, ni réduire les émissions¹⁵. Laisser la nature sous le contrôle du marché empêche les collectivités et les Etats de protéger les biens communs¹⁶.

Le rapport mise aussi sur les marchés, en dépit des crises financières et économiques actuelles. Il continue d'ignorer les enseignements que l'on peut tirer des carences chroniques de la dérégulation et des approches axées sur les marchés.

Des amis de M. Sukdhev à la Commission Européenne

La popularité de M. Sukdhev ne s'arrête pas au PNUE, il bénéficie également d'une écoute considérable au sein de la Commission Européenne¹⁷ et auprès de plusieurs gouvernements européens. Il a pris la parole lors de la «Semaine Verte» de Bruxelles en juin 2010¹⁸.

L'idée de base du rapport sur l'Economie Verte apparut lorsque Janez Potočnik, Commissaire Européen pour l'environnement, résuma la pensée de nombreux officiels de l'UE en ces mots : « Nous devons arrêter de protéger

l'environnement contre le monde des affaires, mais nous servir du monde des affaires pour protéger l'environnement¹⁹ ».

Pourquoi la Commission européenne est-elle si favorable au concept de l'Economie Verte ? D'abord parce que celui-ci s'accorde très bien avec la stratégie globale de l'UE, qui consiste à faire de la nature et de la biodiversité une marchandise accessible à des firmes européennes. Deuxièmement, la mise en place d'un mécanisme de compensation financière de la biodiversité (échange de crédit-biodiversité) est un prolongement des politiques climatiques basées sur les marchés que l'UE a déjà mis en place et dans laquelle elle investit.

Le rapport sur l'Economie Verte est également soutenu par la Banque Mondiale²⁰ et l'Organisation Mondiale du Commerce²¹.

Le non respect des intérêts du G77

Lors de la préparation de Rio+20, l'Economie Verte est certes devenue le slogan favori de l'Union européenne, des Etats-Unis, du Japon et d'autres pays hautement industrialisés, mais les pays en voie de développement et certains groupes de la société civile ont émis de sérieuses réserves. Le bloc des pays en voie de développement du G77 s'inquiète de voir le discours sur l'« Economie Verte » remplacer le développement durable et l'analyse des schémas de consommation et de production qui reflètent les inégalités Nord/Sud²². Si certains membres du G77 émettent des critiques principalement basées sur des motifs rétrogrades (Les membres de l'OPEP n'aiment guère la promotion de ce qui est renouvelable), beaucoup de ces inquiétudes sont légitimes.

L'Economie Verte a une approche qui insiste sur la croissance, les solutions technologiques et la marchandisation de la nature, ce qui l'oppose aux propositions de plusieurs gouvernements d'Amérique du Sud et Centrale qui se basent sur une vision alternative, à savoir que la nature a des droits constitutionnels. Des observateurs ont fait remarquer que ce conflit pourrait intensifier, voire conduire à un conflit Nord/Sud semblable à celui qui eut lieu lors des sommets de l'ONU sur le climat à Copenhague (COP16).

Le Rôle du Programme des Nations-Unies pour l'Environnement

Le PNUE a travaillé en étroite collaboration avec l'industrie sur le programme de l'Economie Verte en amont de Rio+20. En avril 2011, il animait, à Paris, conjointement avec un lobby de l'industrie - la Chambre Internationale du Commerce (CIC) -, le « Dialogue mondial de l'industrie et des affaires du PNUE »²³. Quelques 200 hommes d'affaires y assistaient. La

CIC soutenait le rapport sur l'Economie Verte, mais dans les commentaires détaillés qu'elle a soumis²⁴, elle insistait sur le fait que les définitions des investissements qui devaient être considérés comme « verts » l'étaient au sens très large, sans exclure aucune technologie (par exemple nucléaire ou biotechnologies). La critique principale qui ressortait des études de la CIC, portait sur la trop grande importance donnée au renouvelable. Elle fut rédigée par un groupe qui comptait des représentants des compagnies pétrolières Exxon Mobil et Shell, ainsi que l'investisseur en sables bitumineux RBS. Etaient également impliquées des firmes comme Monsanto, BASF²⁵ et Suez²⁶, toutes bien connues pour leur bilan écologique peu reluisant.

Le Lobby du milieu des affaires

Parmi les principaux conférenciers présents à Paris se trouvait Chad Holliday, qui dirige le Groupe d'action des entreprises pour le développement durable 2012 (BASD 2012²⁷) - principal acteur de la campagne des industriels visant RIO+20. Holliday est Président de la Bank of America, après avoir été PDG de DuPont. Le BASD veut à la fois faire pression, mais souhaite aussi « mettre en avant les réussites » du monde des affaires en termes de développement durable et « s'assurer que le monde des affaires est reconnu comme pourvoyeur de solutions »²⁸.

En amont de RIO+20, le BASD et ses membres associés ont animé une série d'actions de lobbying réunissant industriels et gouvernements. En particulier des « dialogues de haut niveau » à New York en mars et deux jours de conférences à La Haye en avril. Les résultats de ces dialogues, qui eurent lieu avec le gouvernement des Pays Bas et le Département de l'Economie et des Affaires Sociales de l'ONU devaient « alimenter le processus de négociations pour RIO+20 ».

Le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD) et le PNUE ont organisé un sommet à New York en février sur *Les perspectives du Développement Durable – préparation pour RIO +20*. Fin mai, le WBCSD et l'ONU accueillaient le Sommet mondial des Entreprises pour l'Environnement à Berlin. Il se concentrait sur « la réalisation de l'Economie Verte », avec une séance organisée autour du thème « mettre une valeur au capital naturel - feuille de route pour RIO+20 »²⁹. Lors du sommet de RIO+20, le BASD anima le Business Day 2012, décrit comme « une plateforme de haut-niveau pour l'interaction entre les dirigeants d'entreprises et les décideurs politiques »³⁰.

La campagne du BASD pour RIO+20 a été une répétition de ce qui se passa avant RIO+10 à Johannesburg³¹, qualifiée à l'époque par le dirigeant du PNUE comme « la plus grande foire commerciale du monde ». Plus de 100 dirigeants de grandes entreprises y assistèrent, ainsi que 600 autres délégués

Verdir l'économie mondiale

du monde des affaires internationales, non seulement pour profiter de l'occasion pour faire du lobbying, mais aussi pour mettre en avant et verdir leurs activités, grâce à un affichage sur toute la ville de Johannesburg, à des rapports sur papier glacé, expositions et autres événements. Au Centre des congrès, BMW avait établi une exposition intitulée « bulle de développement durable » mettant en avant ses véhicules fonctionnant à l'hydrogène. 5 ans plus tard, BMW était au cœur d'une campagne militant contre le durcissement des normes CO₂ pour les gros véhicules dévoreurs d'essence »³².

Le cœur du message était que le monde des affaires agissait volontairement pour résoudre les défis environnementaux et que donc, les législations gouvernementales n'étaient pas nécessaires. Pour l'industrie c'était « une manière explicite d'éviter les interventions et les réglementations des Etats »³³.

Shell, Suez, Tepco et beaucoup d'autres firmes, présentèrent des exemples ponctuels d'initiatives des industriels qui faisaient abstraction de l'impact et du bilan globaux de leurs sociétés. C'était un « verdissement efficace »³⁴ - bien

trompeur mais couronné de succès.

Encourager les partenariats

L'impact de cette stratégie fut d'autant plus efficace que RIO+10 était orienté vers les partenariats : entre les industries et les ONG, entre l'industrie et les gouvernements, et entre l'industrie et les agences de l'ONU. Ces partenariats ont été officiellement reconnus par l'ONU.

RIO+20 illustre le changement radical des relations entre l'ONU et les grandes entreprises. Alors qu'auparavant les grandes firmes étaient considérées avec méfiance, l'accent est désormais mis sur les partenariats et de plus en plus, sur la cooptation. Kofi Annan, qui était alors Secrétaire Général des Nations-Unies, a joué une part prépondérante dans ce basculement. A Johannesburg, Annan avait incité les grandes entreprises à participer davantage à des partenariats public-privé avec l'argument suivant : « Si nous ne le faisons pas, nous serons sous pression et les gouvernements pourront introduire des lois qui ne sont pas nécessaires ».



Cela eut lieu à une époque où la mondialisation faisait face à de sévères critiques en raison de l'augmentation du pouvoir et de la domination économique des grandes entreprises. Mais impliquer celles-ci était, pour l'ONU, un moyen de conserver les Etats du Nord, de plus en plus sceptiques, y compris les Etats Unis, qui menaçaient de couper les subventions à l'ONU.

Cette attitude a perduré, et le degré de collusion avec les multinationales, voire la mise sous tutelle de nombreuses agences des Nations Unies par celles-ci, est des plus inquiétants. Les partenariats comme ceux que l'on peut trouver sur le site www.business.un.org³⁵ sont un moyen privilégié de cette approche

Le partenariat le plus problématique est certainement celui du Global Compact (Pacte Mondial), projet volontaire de durabilité des multinationales, créé par Kofi Annan et le PDG de Nestlé de l'époque, Helmut Maucher, en 2000.

Le Pacte mondial³⁶ est désormais l'un des trois principaux partenaires du Groupe d'action des entreprises pour le développement durable 2012, les deux autres étant la Chambre

Internationale du Commerce et Conseil mondial des entreprises pour le développement durable. Le Pacte mondial est désormais un bureau de l'ONU, mais il joue également un rôle actif dans la campagne de lobbying des multinationales en prévision de RIO+20. La frontière entre l'ONU et les grandes entreprises est désormais de plus en plus floue.

Conclusion

Les multinationales ont profondément pénétré le système onusien. Les pressions se font de plus en plus fortes pour convaincre que le commerce et les marchés sont une solution aux problèmes de l'environnement. A partir de là, il n'est donc pas étonnant que le monde des affaires exige un rôle de plus en plus important, plus profond et plus officiel dans les décisions onusiennes ayant trait à l'environnement. Ces exigences ont été clairement formulées lors des sommets de l'ONU sur le climat. Certaines ont déjà été validées avant le sommet de Cancun³⁷.

Protester contre les collaborations et partenariats entre les grandes entreprises et les Nations Unies devrait être la priorité avant et pendant le sommet RIO+20.

Energie Durable pour Tous

Energie Durable pour Tous : s'attaquer à la pauvreté ou promouvoir le verdissement ?

Résumé

En novembre 2011³⁸, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon lança l'EDT ou l'initiative « Energie Durable pour Tous » (SE4ALL en anglais). Elle a un double objectif : s'attaquer au défi mondial de l'accès à l'énergie et lutter contre les changements climatiques en fournissant, comme son nom l'indique, de « *l'énergie durable pour tous* ». Le pouvoir décisionnel à la fois sur le contenu de cette initiative et sur la manière d'atteindre cet objectif, reste toutefois aux mains d'un groupe qui n'a de compte à rendre à personne, et est trié sur le volet. Ce groupe est dominé par des représentants de multinationales et d'entreprises ayant des intérêts dans les énergies fossiles. La société civile mondiale - organisations écologistes, consommateurs et coopératives d'énergie, communautés affectées - ne participe pratiquement pas à ce groupe et n'est pas plus consultée.

Il paraît désormais évident que le programme EDT ne parviendra pas à développer de façon spectaculaire l'accès à l'énergie grâce à des sources d'énergie durable, de petite taille et contrôlées par les communautés locales, étape pourtant essentielle si nous voulons nous attaquer aux changements climatiques et à la pauvreté énergétique mondiale. Au lieu de cela, cette initiative affiche des définitions et des objectifs suffisamment peu ambitieux et vagues pour permettre que des projets qui utilisent des énergies fossiles polluantes et d'autres sources d'énergie non durables puissent se parer de « vert », sous couvert de développement durable et de réduction de la pauvreté. De plus, le programme EDT risque d'enfermer les pays en voie de développement dans des systèmes énergétiques chers, destructeurs, polluants et non durables.

Que demande le programme « Energie durable pour tous » ?

L'EDT s'est fixé trois objectifs spécifiques d'ici 2030 pour lesquels il entend « mobiliser l'action de tous les secteurs de la société ». Les voici :

- Garantir l'accès universel à des services énergétiques modernes.
- Doubler le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique de 1,2 % à 2,4 %.
- Doubler la part d'énergies renouvelables de 15 % à 30 %³⁹.

L'EDT demande que les gouvernements, la société civile, le monde des affaires et des finances s'engagent pour atteindre ses objectifs. Fin avril 2012, l'initiative a lancé un programme d'action qui expose comment ces objectifs pouvaient et devaient être atteints⁴⁰.

Mandat, obligation de rendre des comptes et représentation démocratique

La mission fondamentale et la responsabilité du projet soulèvent des questions essentielles. Lancé par Ban Ki-Moon en tant que Secrétaire Général de l'ONU, le projet n'a aucun lien formel avec les procédures ou les conventions multilatérales. Le puissant Groupe de Haut Niveau, chargé de faire avancer l'initiative et d'approuver son contenu, a été trié sur le volet par Ban Ki-Moon et son cabinet⁴¹. Ses membres sont principalement composés de représentants des intérêts du secteur privé, de quelques représentants de gouvernements et d'agences internationales⁴².

Malgré sa composition antidémocratique, l'absence de comptes à rendre et son manque de statut multilatéral officiel, les objectifs de l'EDT ont été inclus dans le projet initial du texte de négociation pour le sommet de Rio+20, qui soutenait explicitement cette initiative⁴³.

Représentation des gouvernements

Parmi les Dirigeants du Groupe de Haut Niveau de l'EDT, les représentants de gouvernements proviennent uniquement des pays industrialisés - les Etats-Unis, l'UE (par la Commission Européenne), la Russie - et deux puissantes économies émergentes, l'Inde et le Brésil. Les pays africains sont seulement représentés par le directeur du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Les petits états insulaires et le groupe des pays les moins développés ne sont pas du tout représentés.

Intérêts des multinationales et des énergies sales

Au sein du Groupe de Haut Niveau, les intérêts de la finance et des entreprises multinationales sont largement représentés. On trouve notamment des représentants d'entreprises et d'organisations qui investissent, développent ou fabriquent des technologies en lien avec les énergies renouvelables. On a par exemple, l'Agence Internationale pour les Energies Renouvelables et le fabricant de turbines d'éoliennes, Vestas. Toutefois, de nombreux représentants sont directement - ou indirectement - liés à des entreprises ou organisations actives dans l'exploration, la production et la transformation du pétrole, du gaz et d'autres combustibles fossiles, alors que d'autres financent activement ces activités. La plupart de ces sociétés investissent massivement dans le développement de combustibles non conventionnels et polluants comme les sables bitumineux et les gaz de schiste qui émettent bien plus de CO₂ - et elles s'opposent énergiquement à toute mesure

visant à réduire efficacement les émissions de gaz à effet de serre. De telles pratiques sont en totale opposition avec les objectifs du programme « Energie Durable pour Tous » qui visent le doublement de la part des énergies renouvelables.

Parmi les Dirigeants du Groupe de Haut Niveau, on compte des représentants d'*ESKOM*, compagnie publique sud-africaine et première productrice d'électricité en Afrique ; la compagnie brésilienne *ELETRON*, première compagnie d'électricité en Amérique du Sud ; la compagnie pétrolière et gazière norvégienne *STATOIL*, et une multinationale états-unienne, *DUKE ENERGY*, fortement impliquée dans le charbon et active aux Etats-Unis, au Canada et en Amérique du Sud et Centrale. Font aussi partie du Groupe de Haut Niveau, le directeur général de l'OPEP (l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole), Mark Moody-Stuart, président de la Fondation pour le Pacte Mondial de l'ONU et ancien directeur de la Royal Dutch Shell, et John Browne, ancien président de British Petroleum (BP) et actuel PDG de Riverstone Holdings - une société de capitaux privés spécialisée dans l'optimisation des retours sur investissement dans les secteurs de l'énergie et de l'électricité. Le Groupe est

lui-même présidé par Charles Holliday, ancien président de

DuPont et actuel directeur général de la Bank of America, troisième plus grand financeur du charbon au monde⁴⁴.

Représentation de la société civile

Contrairement aux entreprises qui sont fortement représentées, la société civile indépendante n'a qu'un représentant parmi les membres du Groupe de Haut Niveau: Sanjit Bunker Roy du Barefoot College en Inde. Les utilisateurs et coopératives d'énergie, les organisations représentant les personnes sans accès à l'énergie, les coopératives d'énergie de petite taille, les organisations écologistes, les syndicats des travailleurs, les communautés affectées par l'extraction et la transformation des énergies polluantes et les peuples indigènes ne sont pas représentés.

Les campagnes et les efforts déployés par diverses organisations pour que le programme EDT élargisse la représentation à la société civile et facilite une plus grande consultation de celle-ci pour qu'elle influence les travaux de l'EDT, ont été pratiquement ignorés, malgré les demandes officielles d'une plus grande représentation⁴⁵.



Prototypne de véhicule à hydrogène exposé dans le musée de BMW à Munich

Energie Durable pour Tous

La priorité : les bénéfices des entreprises

Le programme Energie Durable pour Tous voit dans le secteur privé, l'acteur central qui permettra d'atteindre et de financer ses objectifs, les gouvernements et la société civile ne servant qu'à les coordonner. Cette initiative vise à « changer les règles du jeu » lorsqu'elle fournit l'accès à l'énergie, en rapprochant gouvernements et entreprises, afin de mettre en place de nouveaux partenariats public-privé, construits sur la base d'« un dialogue constructif sur ...l'évolution des marchés ». Le programme d'action ne définit qu'un modèle unique pour atteindre les objectifs : le modèle des entreprises. Quant aux populations, leurs rôles se limite à celui de destinataires des sources d'énergie. Il n'est pas prévu qu'elles soient partenaires et encore moins qu'elles fournissent leurs propres besoins énergétiques.

L'initiative n'est pas conçue pour satisfaire les besoins de ceux qui n'ont pas accès à une énergie propre, abordable et durable, ni pour protéger la planète, mais pour obtenir des résultats qui satisfassent les besoins des entreprises. Il s'agit de créer de nouveaux marchés dont les entreprises tireront de gros bénéfices, et peu importe que les populations puissent ou non payer les services fournis.

En présentant ce programme, lors d'un congrès au Colorado en 2011, Ban Ki-Moon affirmait : « Il y a d'énormes opportunités de faire des affaires pour ceux qui sont préparés à créer des réseaux de distribution et de génération d'énergie efficaces et modernes. Quelqu'un va le faire. La question est : Qui sera le premier ? Et qui fera le plus de bénéfices ? »⁴⁶

En février 2012, la Fondation des Nations Unies organisait une consultation à Bruxelles, réunissant des entreprises extrêmement polluantes telles que BP, Dow, Shell et Statoil. Les multinationales insistent sur le fait que, pour créer de nouvelles opportunités économiques, il était « nécessaire de travailler main dans la main avec les gouvernements, à la création de mesures incitatives basées sur les lois du marché et à la réduction des risques politiques et réglementaires »⁴⁷. La réglementation sur les normes environnementales, par exemple, est considérée comme un « *risque réglementaire* ».

Energie durable pour tous ?

La nature même du programme EDT – manque de responsabilité démocratique, participation disproportionnée des multinationales et des intérêts liés aux énergies fossiles, participation et consultation minimales de la société civile à ce programme – pose problème. Elle est illustrée par les faiblesses importantes qui caractérisent ses objectifs et certains aspects fondamentaux concernant ses priorités et ses conclusions générales. Ces problèmes comprennent

1. Objectifs non adaptés aux changements climatiques

Les objectifs déclarés sont trop peu ambitieux pour apporter des solutions aux problèmes mondiaux urgents tels que les changements climatiques et la pauvreté liée au manque d'accès à l'énergie.

- le programme EDT vise à **doubler la part d'énergie renouvelable dans le monde** de 15 % à 30 % vers 2030. Cela ne suffira pas à assurer les réductions considérables des émissions provenant des systèmes d'énergies basées sur les énergies fossiles. Ces réductions sont nécessaires pour empêcher les changements climatiques d'empirer et pour éviter les points de non retour⁴⁸.
- L'objectif de l'EDT est de **doubler le taux mondial d'amélioration** de l'efficacité énergétique de 1,2 % à 2,4 %. L'Agence internationale de l'énergie a trouvé cet objectif trop peu ambitieux⁴⁹.

2. Eco-blanchiment et maintien des énergies sales

Le programme EDT (ou SE4ALL) a décidé de ne pas définir ce qu'est une « énergie durable », laissant ainsi à chaque pays le soin d'en décider. Cela permet ainsi aux multinationales d'essayer d'imposer de fausses solutions énergétiques telles que « les technologies de pointe d'exploitation des combustibles fossiles » et de les promouvoir comme « durables » ou « vertes ». De plus, lors de la définition de ce qu'est une « énergie renouvelable », des sources d'énergies non durables et extrêmement destructrices, telles que les agrocarburants et les centrales hydroélectriques à grande échelle, peuvent être présentées comme « solutions » énergétiques potentielles⁵⁰. Le coprésident Charles Holliday a récemment annoncé que sa propre banque, la Bank of America ainsi que la Banque Mondiale projetaient des feuilles de routes pour les agrocarburants dans 10 pays du Sud au titre du programme EDT, bien que le secrétariat l'ait nié depuis⁵¹.

Le Ghana (premier pays en voie de développement à s'engager dans l'EDT) développe un programme d'action national pour renforcer le recours aux énergies renouvelables, mais il est prévu que la majeure partie de l'énergie provienne d'un gaz de pétrole liquéfié (GPL)⁵². Une autre des initiatives annoncées pour une possible inscription dans le domaine d'action de planification énergétique de l'EDT est la « Cité pour les Energie Atomique et Renouvelables en Arabie Saoudite du roi Abdallah⁵³ ».

Lors d'une conférence de l'EDT, organisée par la mission norvégienne à l'ONU pour discuter du « rôle des solutions impliquant le secteur privé pour garantir le programme Energie Durable pour Tous, et du rôle des incitations publiques pour stimuler de telles solutions », la société de biotechnologies Novozymes a déclaré que les biotechnologies pourraient rendre les produits de consommation plus respectueux de l'environnement⁵⁴.

Les multinationales profitent du programme EDT pour tirer avantage de la crise climatique et l'utilisent pour promouvoir des technologies non durables qui entraînent destruction de l'environnement et violation des droits humains.

3. Importance excessive accordée au financement privé

Enfin, ce programme accorde une priorité démesurée à la mobilisation des capitaux privés pour accroître l'accès à l'énergie. Pourtant, historiquement, le développement de l'énergie a souvent reposé sur des subventions publiques⁵⁵. Ce qui contraste fortement avec le bilan actuel de la finance privée dans l'atténuation de la crise climatique, qui est particulièrement mauvais sur les plans environnementaux et sociaux, et en ce qui concerne une transition réelle vers des sociétés plus soutenables⁵⁶.

La priorité de l'EDT pour que ce soit la finance privée qui fournisse un accès élargi à l'énergie implique que :

- la rentabilité, et non les objectifs de développement, seront le facteur déterminant dans les prises de décision associées aux projets - ce qui pourrait avoir des effets négatifs sur l'environnement et sur les sociétés.

- la responsabilité des Etats à fournir des biens et services publics – y compris l'accès à l'énergie – sera transférée au marché, ce qui affaiblira encore l'obligation démocratique de rendre des comptes.
- le rôle du secteur public risque d'être limité à la « mobilisation » de fonds privés, tout en supportant les risques d'investissement, alors que les entreprises privées encaisseront les bénéfices, ce qui augmente la probabilité qu'une fois encore, les gouvernements aient à renflouer le secteur privé en utilisant des fonds publics.

Conclusion

En accordant une place aussi dominante aux énergies fossiles et au modèle énergétique actuel non durable, le but qu'affiche ce programme - s'attaquer aux deux défis mondiaux que sont l'accès à l'énergie et les changements climatiques - est voué à l'échec. Dans la pratique, le programme Energie Durable pour Tous subordonne déjà ces buts à celui de générer des opportunités lucratives pour les entreprises. Cette initiative a ouvert la porte à toutes sortes d'infrastructures et projets énergétiques polluants, destructeurs et non durables qui contribueront à l'aggravation des changements climatiques. Tout ce que l'EDT va fournir, c'est à peine plus qu'un semblant de verni « durable » pour certaines des technologies énergétiques actuellement disponibles, parmi les plus destructrices pour les sociétés et l'environnement. L'EDT refuse d'entendre les voix des communautés affectées et des personnes dépourvues d'énergie, mais permet au secteur privé et en particulier aux entreprises multinationales de décider quels sont leurs besoins et quelle est la meilleure façon de les satisfaire.

Fonds International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA)

Fondation Gates et ONU : promotion des intérêts commerciaux au nom de la lutte contre la faim.

Résumé

Le Fonds International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA) est un organisme des Nations Unies (ONU) créé en 1977 et dédié à l'éradication la pauvreté rurale dans les pays en développement⁵⁷.

La Fondation Bill et Melinda Gates est une organisation philanthropique créée par le fondateur de Microsoft, Bill Gates. Elle a engagé plus de 1,5 milliards de dollars pour le développement agricole international sur les sept dernières années, dont 155 millions dans le cofinancement de projets appuyés par le FIDA⁵⁸. Mais les liens étroits de la Fondation avec l'agrobusiness et sa forte détermination à coopérer avec des multinationales de l'alimentaire dont les bilans pour les droits humains et environnementaux sont mauvais, ont soulevé des doutes sur son rôle.

Le FIDA et la Fondation Gates travaillent en étroite collaboration. En février 2012, Bill Gates a présenté un nouveau partenariat avec le FIDA, dont le but supposé est d'augmenter l'aide aux petits agriculteurs⁵⁹. Ce partenariat promeut pourtant les intérêts d'entreprises privées comme DuPont⁶⁰ et d'organisations professionnelles comme CropLife International. En réalité, il semble qu'il veuille seulement fournir à des entreprises de l'agrobusiness des opportunités pour renforcer leurs positions en Afrique. Dans le cadre d'autres projets, la Fondation Gates, qui a des actions chez Monsanto, a permis à Cargill d'introduire du soja transgénique en Afrique, sans tenir compte des dommages sociaux et environnementaux causés par l'agriculture intensive. De ce fait, en coopérant avec la Fondation Gates, le FIDA « sape » lui-même sa propre mission qui est de promouvoir les intérêts des populations rurales pauvres.

Les partenaires

FIDA

L'objectif du Fonds International pour le Développement de l'Agriculture est de « donner aux femmes et aux hommes pauvres des zones rurales des pays en développement, la possibilité d'augmenter leurs revenus et d'améliorer leur sécurité alimentaire »⁶¹.

Une des priorités du FIDA, est de réduire de moitié la proportion d'humains qui souffrent de la faim et de l'extrême pauvreté d'ici à 2015, comme cela est fixé dans les Objectifs

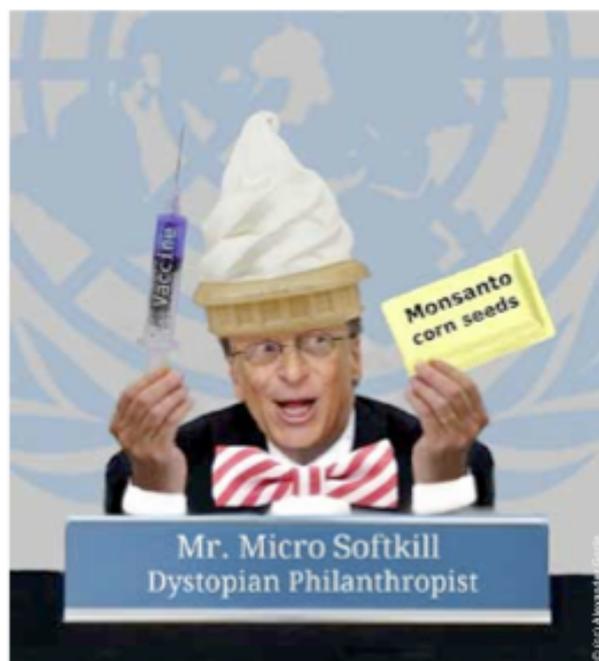
de Développement du Millénaire⁶².

La Fondation Gates

La Fondation Bill et Melinda Gates⁶³ a été créée en 1994 et « œuvre à aider les gens à mener une vie productive et saine ». Elle soutient des projets dans les pays en voie de développement et se concentre en particulier sur les projets agricoles en Afrique. Sa stratégie de soutiens financiers est dirigée par les deux co-fondateurs de la Fondation, Bill et Melinda Gates, ainsi que par un autre membre donateur, Warren Buffett^{64et65}.

En janvier 2007, une enquête du New York Times découvrait que la Fondation avait investi une part importante de ses fonds dans des entreprises responsables des problèmes qu'elle s'est donné pour objectif de résoudre, et que ce comportement pourrait s'expliquer par les réductions d'impôts dont elle profite grâce au versement de ces subventions⁶⁶.

L'enquête révélait aussi que la Fondation recevait des dotations financières importantes de compagnies qui font partie des pire entreprises polluantes des Etats-Unis et du Canada, comme ConocoPhilips et Dow Chemical⁶⁷.



MR Micro-Mortdouce, le philanthrope contre-utopiste

Fondation Gates et AGRA

En 2006, les Fondations Gates et Rockefeller fondèrent conjointement l'Alliance pour une Révolution Verte en Afrique (AGRA) avec pour objectif de promouvoir ce que l'Alliance décrit comme des changements complets dans tout le système agricole⁶⁸.

150 millions de dollars sont consacrés à un programme sur 5 ans, afin de développer le Système de Semences en Afrique (PASS), dont l'objectif est « de transformer les systèmes de semences en Afrique », en établissant « de petits commerçants agricoles dans les villages, créant ainsi les canaux pour les semences, engrais et autres entrants agricoles »⁶⁹. Le FIDA et de nombreux gouvernements donateurs appuient le programme AGRA⁷⁰. Le Conseil d'administration de l'Alliance est présidé par Kofi Annan, ex Secrétaire Général de l'ONU, qui a déclaré que le groupe « ne finance pas le développement de cultures génétiquement modifiées » et qu'il ne pense pas inclure les modifications génétiques dans sa stratégie⁷¹.

Main dans la main avec les grandes entreprises

En 2010, le Bill and Melinda Gates Trust qui gère la dotation financière de la fondation, a acheté un demi million d'actions du géant des biotechnologies Monsanto pour une valeur de 23 millions de dollars⁷².

La Fondation Gates a aussi mis sur pied un partenariat de 8 millions de dollars avec Cargill⁷³, le géant du négoce mondial des denrées alimentaires, afin d'introduire le soja vers les petits agriculteurs africains. Le but du projet est d'introduire une prétendue technologie « moderne », d'augmenter la productivité des agriculteurs et de faciliter l'accès au marché pour 37 000 petits agriculteurs. On retrouve dans les partenaires de cette action Coca Cola, General Mills, Goldman Sachs, J.P. Morgan, Nestlé-Nespresso, Olam International, Peel's Coffee and Tea et Unilever⁷⁴.

Ceux qui critiquent le travail de la Fondation Gates en Afrique affirment que l'attention portée exclusivement sur le secteur privé et les biotechnologies est une menace pour les agriculteurs et l'agro-écologie⁷⁵. Le Groupe ETC accuse la Fondation de promouvoir un modèle de développement agricole qui bénéficie aux grandes entreprises de l'agro-business⁷⁶.

Les détracteurs soulignent les conséquences possibles des liens étroits entre les donateurs de l'AGRA (la Fondation Gates) et le géant des biotechnologies, Monsanto. Ils sont très préoccupés que l'AGRA développe des semences qui resteront dans le domaine privé, ce qui peut avoir des impacts négatifs sur la sécurité alimentaire⁷⁷.

Main mise sur le FIDA

Le 23 février 2012, le FIDA et la Fondation Gates ont annoncé un nouveau partenariat conjoint, pour soutenir le « déploiement de nouvelles technologies, afin de permettre l'intensification durable de l'agriculture »⁷⁸.

Dans sa présentation à Rome, Bill Gates critiquait le système alimentaire mondial comme étant « dépassé et passablement inefficace » et affirmait que : « la vraie expertise se trouve au sein des compagnies du secteur privé et dans les pays à croissance rapide tels que le Brésil et la Chine, où le secteur agricole croît à pas de géant »⁷⁹.

Le FIDA, la Fondation Gates et d'autres partenaires ont versé près de 200 millions de dollars⁸⁰ dans des projets dans le but de promouvoir les biotechnologies et les intérêts des multinationales de l'agro-business. On y trouve le projet Water Efficient Maize for Africa (Maïs efficace en eau pour l'Afrique)⁸¹, un partenariat avec DuPont Crop Genetics Research sur le Sorgho Biofortifié d'Afrique⁸², des recherches avec l'IFPRI (Institut International de Recherches sur les Politiques Alimentaires)⁸³, un institut qui soutient le développement des plantes GM^{84 et 85} et est impliqué dans des projets avec la Fondation Syngenta, l'ILSI (l'Institut International des Sciences de la Vie), Veolia et Croplife International⁸⁶.

Qui profite de l'initiative du FIDA et de la Fondation Gates ?

Ce partenariat se concentre sur « l'intensification durable » qui est de plus en plus présentée comme une solution pour atteindre la sécurité alimentaire mondiale. De nombreux donateurs de haut niveau et des institutions multilatérales comme l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), la Banque Mondiale et les gouvernements nationaux se sont engagés à financer cette intensification durable.

Cependant, à la lecture de la déclaration de partenariat, la description de l'intensification durable n'est rien d'autre que ce qui se fait déjà. Elle va surtout permettre à l'agro-business de pénétrer le marché africain encore inexploité.

Les projets de la Fondation Gates offrent des opportunités aux entreprises de l'agro-business pour consolider leurs positions en Afrique, mais n'accordent que peu d'attention aux impacts néfastes que provoque l'agriculture intensive.

Malgré les preuves des dommages environnementaux et socio-économiques causés par la production de soja, par exemple, la Fondation Gates permet à Cargill de prendre le contrôle du marché du soja en Afrique, et au soja transgénique de faire son entrée sur le continent⁸⁷.

Fonds International pour le Développement de l'Agriculture (FIDA)

Une alternative pour en sortir

L'Evaluation Internationale des Savoirs, Science et Technologies Agricoles pour le Développement (IAASTD) est une initiative internationale multi-partite sur l'agriculture et l'alimentation, sponsorisée par quelques agences onusiennes comme la FAO, le PNUE et l'OMS⁸⁸. Dans ses conclusions, elle prévient que « continuer à dépendre de solutions technologiques de pointe (y compris les plantes GM), ne réduira ni la faim, ni la pauvreté qui persistent, et que, dans certains cas, cela pourrait même aggraver les inégalités sociales et la destruction de l'environnement »⁸⁹.

Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le Droit à l'Alimentation, Olivier de Schutter, a rappelé que le FIDA devrait concentrer ses efforts pour « soutenir des programmes ambitieux et des politiques qui donnent une autre dimension aux approches agro-écologiques pour obtenir des changements durables, en particulier au moyen d'une vraie coopération pluri-polaire entre les autorités publiques et les experts, et les

organisations locales des fournisseurs d'aliments »⁹⁰.

Conclusion

En tant qu'organisme spécialisé de l'ONU, pour le financement du développement agricole dans les pays en voie de développement, le FIDA doit faire passer les droits des citoyens avant les intérêts des entreprises.

Il est clair que la Fondation Gates encourage des stratégies agricoles qui vont ouvrir de nouveaux marchés aux grandes entreprises, et qu'elle soutient des politiques publiques qui favorisent les intérêts des entreprises. Le FIDA ne devrait pas tomber dans ce piège. Il devrait suivre les recommandations du Rapporteur spécial de l'ONU sur le Droit à l'Alimentation, Olivier de Schutter et s'engager dans des relations à long terme avec des pays partenaires, pour soutenir des politiques qui développent l'agro-écologie, investissent dans les biens publics et non les biens privés, et encouragent la participation de petits agriculteurs.

Convention sur la Diversité Biologique (CBD)

L'influence du monde des affaires sur la Convention sur la Diversité Biologique : biodiversité à vendre

Résumé

La Convention sur la diversité biologique (CBD) est un traité international sur la protection de la biodiversité mondiale. Cet important outil juridique a été intégré dans les lois nationales et il offre une protection juridique vitale pour les zones de biodiversité. Ceci s'est avéré particulièrement important quand ces dernières ont été menacées par des activités industrielles - extraction minière ou hydrocarbures par exemple - ou par des industries destructrices ou polluantes.

Négociée par les gouvernements sous l'égide des Nations-Unies, la Convention a suscité un intérêt majeur de la part du monde des affaires, intérêt bien accueilli et encouragé par les Nations-Unies. Les multinationales présentes ont ainsi pris une place privilégiée à la table des négociations, ce qui a permis, dans certains cas, à leurs représentants de se faire nettement mieux entendre que les peuples autochtones et les communautés concernées.

L'accès à la Convention est pour ces compagnies, une excellente occasion d'influencer les ordres du jour et de protéger leurs intérêts particuliers - qui consistent non pas à protéger de la nature, mais à garantir leur propre accès aux ressources naturelles et à maximiser leurs profits en évitant la mise en place de réglementations et en limitant les coûts.

Sous l'influence des milieux d'affaires, la Convention a privilégié une approche fondée sur le marché, dont le but n'est pas de protéger la biodiversité pour elle-même, mais de lui mettre un prix pour pouvoir l'échanger. Des organismes de l'ONU, comme le PNUE (Programme des Nations-Unies pour l'Environnement), se sont efforcés d'impliquer les entreprises en recherchant des moyens grâce auxquels « non seulement leurs activités peuvent minimiser et atténuer des impacts défavorables, mais qui leur permettent aussi de générer des revenus à partir de la conservation de la biodiversité et du maintien des services des écosystèmes. »⁹¹

Les organismes des Nations-Unies semblent oublier que leur rôle est de s'assurer que les entreprises minimisent leurs impacts négatifs, qu'elles respectent les lois nationales et internationales et arrêtent leur pillage insoutenable des ressources naturelles. Au lieu de cela, les agences onusiennes créent en priorité de nouveaux moyens pour que les multinationales fassent des profits à partir de la marchandisation de la nature.

Les intérêts des multinationales et la CBD⁹²

A l'origine, le but de la Convention internationale sur la diversité biologique était d'unifier les instruments juridiques de protection des ressources naturelles existants - que ce soient des accords régionaux, les lois sur les migrations des espèces, sur le trafic des espèces en danger - et concernant les questions maritimes.

Durant les négociations, a émergé le principe que les pays, les communautés locales et les peuples indigènes ne protégeraient leurs ressources naturelles que si on les y incitait économiquement. Cette conception était influencée par l'idée que l'industrie des biotechnologies naissante aurait un intérêt à financer la conservation de la nature, car les industriels ont besoin du matériel génétique naturel.

C'est ainsi que l'accent a été mis sur les opportunités de faire des profits à partir de la biodiversité, au lieu d'empêcher la destruction de l'environnement.

Le lobbying de l'industrie des biotechnologies

L'industrie états-unienne des biotechnologies - avec des multinationales comme Bristol Myers, DuPont, Pfizer, Monsanto - s'inquiétait du projet de Convention et craignait qu'il ne limite leur accès aux ressources naturelles, particulièrement dans le Sud. Avant le round des négociations finales de 1992, ces compagnies ont fait pression sur le gouvernement Bush et exigé des modifications qui protègent leurs intérêts.

Elles étaient particulièrement inquiètes des projets d'introduction d'un système de licences de facto pour l'exportation de ressources génétiques et aussi de l'impact sur les droits de la propriété intellectuelle (DPI). Par conséquent, plusieurs articles de la Convention ont été modifiés, y compris ceux qui concernaient la propriété intellectuelle. Une formulation fut introduite qui laissait l'application effective à la discrétion de chaque Etat, excluant par exemple les peuples indigènes et les communautés locales des pays concernés.

Les partisans des droits de la propriété intellectuelle ont laissé entendre que ceux-ci profitent autant au développement agricole et à la protection de ressources dans les pays les plus pauvres, qu'au soutien du transfert technologique et à l'investissement dans la recherche. Dans les faits, ces droits

Convention sur la Diversité Biologique (CBD)



sont une menace de privatisation de l'agriculture locale et des ressources naturelles. Ils font craindre aussi une réorganisation des marchés locaux à l'avantage de ces puissantes multinationales qui opèrent dans le monde entier et font peser le poids des royalties qui leur sont versées sur les communautés locales – sans qu'elles aient leur mot à dire⁹³.

D'autres modifications ont été conçues dans le but de rendre la signification de différents articles ambiguë⁹⁴ - après l'intervention des EUA, par exemple, un texte a été ajouté à l'Article 16 (paragraphe 2) qui semble contredire le texte du paragraphe 5, mais qui, du point de vue des industriels, garantit une protection adéquate et effective des droits de propriété intellectuelle⁹⁵.

Promouvoir la compensation des atteintes à la biodiversité

Un autre lobby actif à l'intérieur de la Convention a cherché à introduire une solution basée sur les mécanismes du marché pour compenser la perte et la destruction de biodiversité, ce qu'on a appelé le Mécanisme de Développement Vert (MDV).

Le but de ce mécanisme est de mobiliser la finance privée pour qu'elle investisse dans des projets de conservation, en reliant l'offre et la demande de biodiversité par un mécanisme de marché (comme le Mécanisme de Développement Propre

instauré pour s'attaquer aux changements climatiques). Ce système basé sur le volontariat permettrait de négocier des crédits de biodiversité et de proposer de payer pour des services environnementaux, le tout conçu comme solution pour compenser les dégradations et pertes de biodiversité et d'écosystèmes.

Le mécanisme fixerait les critères et un système de certification encadrant la manière dont des territoires doivent être gérés pour protéger la biodiversité. Cela renforce l'idée d'une compensation de biodiversité au cas par cas. Les différents écosystèmes seraient différenciés par leurs prix : plus la biodiversité est importante ou plus il y a d'espèces en danger, plus le prix serait élevé.

Le mécanisme permettrait à des compagnies qui prévoient des projets destructeurs dans une partie du monde, d'acheter des « crédits de conservation » à partir d'un système certifié de conservation. Selon ses partisans, ce système garantirait une assistance financière à des programmes de conservation, et permettrait à des pays de gérer plus efficacement la protection de leur biodiversité.

Le mécanisme pourrait aussi enregistrer et conserver tous les plans nationaux inclus dans ce système d'échanges, et fournir les fonds et l'assistance technique pour des systèmes de

compensation nationaux, en agissant comme intermédiaire entre ceux qui veulent vendre ou acheter des certificats de conservation.

Mais une telle initiative ne s'attaque nullement aux problèmes fondamentaux que sont le commerce non durable des ressources naturelles et la surconsommation. Elle permettrait aux gouvernements d'échapper à leur responsabilité dans la protection de la biodiversité, et de la reporter sur les entreprises, alors que celles-ci sont critiquées pour les impacts néfastes qu'elles ont sur les communautés locales et l'environnement⁹⁶. En fait, ce mécanisme fait appel au monde des affaires, non seulement parce que c'est un moyen d'éviter de s'occuper de l'impact direct des activités de ce dernier, mais aussi parce que cela crée une nouvelle opportunité de profit supplémentaire.

Les accords de la COP 10 reflètent les intérêts de multinationales⁹⁷

L'influence croissante des intérêts des lobbies est clairement visible dans d'autres décisions prises au cours des négociations récentes de Nagoya (Japon), lors de la 10^{ème} Conférence des Parties, connues sous le nom de COP 10. Par exemple, les négociateurs se sont accordés sur le fait que les gouvernements devraient :

- promouvoir une politique publique de l'environnement qui permette au secteur privé de s'engager et aux multinationales de prendre en compte la biodiversité dans leurs stratégies... ;
- encourager la participation des entreprises, en tant que parties prenantes, dans toute révision future et mise en œuvre de stratégies nationales et de plans d'action sur la biodiversité ».

Cette relation croissante avec le monde des affaires se reflète dans le partenariat formel avec les 193 gouvernements membres, la Plate-forme Mondiale sur les Entreprises et la Biodiversité, annoncée par l'ancien Secrétaire de la CBD, Ahmed Djoghlaif, lors des pourparlers de Nagoya⁹⁸.

La Plate-forme Mondiale sur les entreprises et la Biodiversité⁹⁹

La Plate-forme Mondiale sur les Entreprises et la Biodiversité a été créée pour promouvoir des marchés qui soutiennent la conservation de la nature et l'utilisation durable des ressources naturelles. Etant donné que les entreprises, d'une part dépendent des produits et services fournis par l'environnement naturel, mais que d'autre part, elles contribuent à la perte exponentielle de biodiversité, la Plate-forme soutient l'idée que la biodiversité, si elle doit être protégée, doit devenir une

possibilité de faire des profits.

Sur le site internet de la CBD, la section réservée à la Plate-forme Mondiale sur les entreprises et la Biodiversité met en évidence les avantages que l'on peut tirer en incluant la biodiversité dans les plans d'activités, et présente des possibilités d'améliorer la perception par le public, des activités des entreprises.

Un certain nombre d'études de cas présentent des initiatives spécifiques qui servent principalement à verdir (*greenwash*) l'image des compagnies impliquées, notamment des sociétés pétrolières¹⁰⁰ et minières aux piètres bilans environnementaux.

Ainsi, l'Initiative Energie et Biodiversité¹⁰¹ qui a été mise en place pour optimiser les opportunités de conservation de la biodiversité dans les industries gazière et pétrolière, compte dans ses rangs BP, Chevron Texaco, Shell et Statoil.

Un autre exemple est la stratégie de biodiversité de Rio Tinto¹⁰². Pour compenser les dommages que causent ses activités minières, la multinationale paye des programmes de conservation dans d'autres régions du monde. Rio Tinto a été récemment classée comme la 6^{ème} pire compagnie du monde¹⁰³.

Les standards de biodiversité du Groupe Shell sont aussi exposés, que ce soit le respect de la compagnie pour les secteurs protégés ou le rôle joué par le Groupe dans l'aide à la conservation de la biodiversité. Pourtant les opérations de Shell au Nigeria, par exemple, ont détruit les ressources des communautés en polluant les terres, les cours d'eau et l'air par des fuites de pétrole et le torchage du gaz¹⁰⁴.

Promouvoir le verdissement

Beaucoup de ces compagnies, y compris Shell et le Conseil International pour les Minerais et Métaux ont aussi sponsorisé les publications de la CBD¹⁰⁵, favorisant ainsi grandement leur image de protecteurs de l'environnement.

Conclusion

La participation et l'influence d'entreprises dans la CBD leur permettent de se faire passer pour des protecteurs de la nature et ces initiatives sont encensées par les gouvernements et les organismes de l'ONU.

Ainsi plutôt que de s'assurer que les multinationales respectent des règlements nationaux et internationaux existants ou développent un mode d'activité plus durable, la CBD leur offre de nouveaux moyens de faire des profits aux dépens de la nature, légitimant dans le même temps les dégâts écologiques causés.

Les politiques de l'eau

Dilution des droits fondamentaux : l'influence des entreprises sur la politique de l'eau à l'ONU

Résumé

Sur notre planète, l'eau est la source de toute vie et est essentielle dans notre quotidien. Sans accès à l'eau, on meurt, tout simplement. Mais le secteur privé défend activement ses intérêts au sein des Nations Unies, et cherche par tous les moyens à transformer l'eau en activité commerciale lucrative. Il propose de traiter l'eau comme un produit commercialisable (marchandisation) et même d'en faire un produit financier ou dérivé (financiarisation).

Durant la préparation du sommet de Rio20+, ces intérêts sont encouragés sous l'égide l'ONU, à l'aide de toute une gamme d'initiatives et de partenariats avec les entreprises. Soutenus par les gouvernements, les groupes d'entreprises cherchent à imposer le marché comme solution pour gérer l'approvisionnement en eau, ce qui menace le statut même de l'eau et de l'assainissement, en tant que droits universels et reconnus comme tel par la résolution 64/292 de l'Assemblée Générale de l'ONU. Si on suivait cette voie, l'accès à l'eau dépendrait de la capacité de la payer. Des millions de pauvres, qui n'ont pas les moyens de payer un prix élevé pour l'eau, seront confrontés à d'énormes problèmes si cela se réalise.

Depuis longtemps, des communautés défendent leur droit à l'eau à Cochabamba, au Kerala ou à Johannesburg par exemple. Maintenant ce combat doit être porté au niveau de l'ONU.

L'ONU fut créée pour être l'espace où le bien commun, les droits humains et notre avenir à tous sont défendus. Elle a toujours été vulnérable vis-à-vis des abus des puissants et actuellement, nous voyons comment les intérêts privés, sous la forme de multinationales, ont lancé l'assaut pour récupérer et infiltrer l'ONU, en particulier dans le secteur des politiques de l'eau.

Contrôle des politiques de l'eau par les multinationales au sein de l'ONU

Les entreprises ont infiltré l'ONU et utilisé différents canaux pour l'influencer :

Le Conseil Consultatif sur l'eau et l'assainissement auprès du Secrétaire Général de l'ONU (UNSGAB)¹⁰⁶. Créé pour

« stimuler l'action mondiale sur les thèmes de l'eau et de l'assainissement qui sont au centre des espoirs du monde d'éradiquer la pauvreté et de réaliser un développement durable », ce Conseil intervient directement auprès du Secrétaire Général de l'ONU sur les questions de l'eau. Sur ses 23 membres, plus d'un quart ont des liens directs avec des sociétés privées de distribution d'eau¹⁰⁷ et parmi les autres membres, nombreux sont ceux qui recommandent la libéralisation et la privatisation des ressources en eau. Parmi eux, on trouve de hautes personnalités comme Gérard Payen, ancien premier vice-président de Suez et actuel président de l'Aquafed (la Fédération internationale des Opérateurs Privés des Services de l'Eau) et Richard Torkelson, un spécialiste de la finance avec une expérience dans les projets de privatisation de l'eau.

Les groupes de travail du Conseil sont présidés par des membres. Payen préside le Groupe de travail sur le financement (qui a fait pression pour « un recouvrement durable des coûts de distribution de l'eau »¹⁰⁸) et le Groupe de travail de Rio20+ (qui a demandé plus d'interdépendance entre l'eau et l'économie verte)¹⁰⁹. Lors d'événements comme le Forum Mondial de l'Eau qui a lieu chaque année, Payen profite de ses différents statuts: il met parfois en avant son rôle au sein de l'ONU¹¹⁰, d'autre fois, il parle au nom des opérateurs du secteur de l'eau¹¹¹. Les entreprises et l'ONU travaillent main dans la main.

Le CEO Water Mandate (Mandat des chefs d'entreprises pour l'eau)¹¹² Créé en 2007, comme partie intégrante du « **Global Compact** » ou **Pacte Mondial** (la plus grande initiative de l'ONU en faveur de la responsabilité volontaire des entreprises), il est présenté comme une « initiative public-privé unique, conçue pour aider les entreprises à développer, mettre en place et communiquer leurs politiques et pratiques environnementales relatives à l'eau ». On y retrouve pourtant certains des plus grands pollueurs et exploitants d'eau de la planète. Ils utilisent cette plateforme soutenue par les entreprises, pour promouvoir leurs objectifs au sein de l'ONU. On compte parmi les entreprises membres, Nestlé, Veolia Water et Coca-Cola. Une de leurs demandes est la « Gérance de l'eau par les multinationales » (Corporate Water Stewardship)¹¹³ qui créerait un environnement propice pour que les entreprises accroissent leur compétitivité et leurs bénéfices. Mais cette initiative refuse de considérer ses

politiques de l'eau, sous l'angle des droits que l'ONU est censée défendre, et qui sont nécessaires pour garantir l'accès à

Au contraire, le CEO Water Mandate semble légitimer l'influence croissante des entreprises sur les politiques de l'eau, soumettant l'accès et la distribution d'eau à des systèmes basés sur le marché privé.

Comme le Pacte Mondial, le CEO Water Mandate est volontaire et les accords non contraignants. Il est demandé aux entreprises de présenter des Communications sur l'état d'avancement, liées aux questions de l'eau, mais ces communications ne sont ni vérifiées, ni évaluées par des experts indépendants¹¹⁴. En tant que partenaires, les entreprises membres peuvent élaborer elle-mêmes les recommandations de l'ONU et promouvoir leurs normes et leurs outils préférentiels¹¹⁵.

C'est ainsi que le Mandat pour l'eau fournit aux multinationales l'opportunité de maquiller en « vert » ou en « bleu » leurs activités, et de dissimuler sous le drapeau de l'ONU, leurs impacts environnementaux néfastes.

Les détracteurs ont fait remarquer qu'un tel modèle présente un conflit d'intérêt inhérent : « Les entreprises dont le modèle opérationnel dépend du contrôle de l'accès à l'eau ou de l'accès à de nouveaux marchés des services de l'eau, ne peuvent pas défendre l'intérêt public s'il rentre en conflit avec leur raison d'être et leurs obligations vis-à-vis de leurs actionnaires »¹¹⁶.

Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats (BNUP)¹¹⁷ permet à des entreprises comme Coca-Cola et Dow de mettre sur pied des partenariats officiels avec l'ONU. Elles peuvent ainsi se présenter comme les défenseurs des causes de l'ONU, notamment des droits environnementaux et humains, comme le droit à l'eau, tout en évitant le moindre engagement obligatoire à adhérer aux normes environnementales et aux droits humains. Le Corps Commun d'Inspection des Nations Unies questionne les partenariats entreprises-ONU et doute qu'ils puissent fournir des résultats qui reflètent les idéaux de l'ONU ou soient utiles aux personnes¹¹⁸.

Dow, partenaire officiel de l'ONU pour plusieurs initiatives¹¹⁹, n'a pas respecté ses obligations à la suite de la désastreuse contamination de l'eau par des produits chimiques à Bhopal. Coca-Cola a dû faire face à des critiques sévères en Inde, car l'entreprise pompait l'eau dans des proportions telles qu'elle épuisait les ressources, ce qui causait des problèmes aux communautés locales¹²⁰.

ONU-eau¹²¹ Le groupe chargé de la coordination des agences de l'ONU sur les questions relatives à l'eau et à l'assainissement, a formé des partenariats avec certaines des plus grandes organisations privées de lobbying de l'eau¹²², dont Aquafed, le Conseil Mondial de l'Eau et le Partenariat

l'eau propre et potable pour les communautés locales.

mondial de l'eau. Les partenaires doivent être des organisations sans but lucratif, mais cela n'empêche pas des organisations de coordination qui représentent des entreprises de se joindre à eux, et d'avoir un regard direct et une influence sur les initiatives de l'ONU liées à l'eau. Ces groupes de pression peuvent présenter des « conseillers » qui contribuent aux rapports de l'ONU sur l'eau. Parfois, ces lobbyistes écrivent eux-mêmes les rapports.

Le coordonnateur de la rédaction du troisième rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau¹²³, William Cosgrove, était un ancien directeur du Conseil Mondial de l'Eau¹²⁴ et il préside une société privée de consultants sur l'eau¹²⁵.

Les résultats de cette influence montrent que les entreprises ont un accès direct et une forte influence au plus haut niveau de l'ONU sur la question de la gestion de l'eau (le CEO Water Mandate, BNUP et UNSGAB dépendent directement du Secrétaire Général de l'ONU).

Le bien fondé de la participation des entreprises dans la gestion des politiques de l'eau

Vers la fin des années 90, Les entreprises ont joué un rôle de plus en plus important à l'ONU, quand celle-ci a commencé à chercher à se faire financer par les entreprises. La création du Pacte Mondial en 2000, a marqué le passage d'une approche réglementaire vers une approche volontaire – on persuaderait les entreprises d'agir de façon responsable par des partenariats¹²⁶. Les Etats membres ont soutenu ces changements et dans certains cas, ont bloqué les tentatives de demander des comptes au secteur privé¹²⁷.

Au Sommet Mondial de Rio+10 sur le Développement Durable, que le responsable du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qualifia avec enthousiasme de « plus grande foire commerciale au monde »¹²⁸, le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD en anglais) a fait pression en faveur de l'industrie de l'eau. Le Conseil représentait des membres puissants, parmi lesquels Veolia, Coca-Cola et Dow Chemical¹²⁹. Son rapport de 2002, intitulé « Eau pour les Pauvres »¹³⁰, recommandait d'accélérer les partenariats public-privé (PPP) et de faciliter les investissements privés en tant que « stratégie nouvelle pour fournir des services efficaces de l'eau et de l'assainissement ».

Cette contribution fut bien accueillie et Kofi Annan affirma que le secteur privé était un acteur important pour garantir que le développement durable ne « reste pas un rêve lointain ». L'actuel Secrétaire Général de l'ONU, Ban Ki-Moon a loué « le rôle essentiel des entreprises dans la réussite du progrès économique et social »¹³¹.

Les politiques de l'eau

de lobbying ont « réussi à donner une plus grande priorité aux thèmes de l'eau dans le programme des entreprises, en attirant l'attention des leaders d'opinions et des décideurs »¹³². Le résultat fut que les partenariats public-privé dominent les discussions liées à l'eau au niveau de l'ONU et que les entreprises sont vues comme une solution aux problèmes d'accès à l'eau.

Ce même Conseil et d'autres groupes de pression représentant les entreprises vont continuer à jouer un rôle majeur au sommet de Rio+20, par l'intermédiaire de l'Action des entreprises pour le développement durable (BASD) qui est la coordinatrice officielle à l'ONU pour les grands groupes de l'industrie et des affaires.

Le droit à l'eau en danger au sommet Rio+20

En Juillet 2010, le Conseil des Canadiens fit campagne pour obtenir que l'Assemblée Générale de l'ONU approuve la résolution historique 64/292, reconnaissant le droit à l'eau et à l'assainissement comme des droits humains fondamentaux. La résolution a été approuvée¹³³, bien que deux tiers des Etats Membres de l'Union Européenne (dont le Royaume Uni, le Danemark, l'Autriche, la Grèce et les Pays Bas) se soient

Le Conseil mondial des entreprises reconnaît que ses efforts

jointes au Canada, aux Etats-Unis, au Japon, à la Nouvelle Zélande, à l'Australie et à Israël pour s'abstenir. Le Conseil des Droits Humains a approuvé des résolutions semblables, malgré la résistance des pays développés favorables aux marchés^{134 et 135}.

Rio+20 fixera l'orientation pour la prochaine génération en ce qui concerne notre environnement et le développement durable. La prétendue Economie Verte est promue comme la prochaine étape de la main mise des entreprises sur la nature elle-même. Des principes établis sont remplacés par une focalisation sur le marché, sur les entreprises et la fixation d'un prix donné à la nature. Le lobby en faveur de la privatisation de l'eau est au premier rang¹³⁶.

Les conséquences pour le monde naturel et pour les communautés humaines pourraient être dévastatrices. Ces approches basées sur le marché signifieraient l'introduction de marchés de l'eau, de la fixation d'un prix à l'eau servant à l'agriculture et du paiement du coût total. L'accès à l'eau ne serait plus un droit humain fondamental, mais l'eau deviendrait un commerce motivé par le profit. Ce serait une attaque directe à la justice de l'eau et limiterait l'accès à l'eau potable pour des millions de personnes.

Publicité de la firme chimique BASF, lors de la Journée Mondiale de l'Eau en 2012



Le Pacte Mondial

Le Pacte Mondial : très peu de garde fou

Résumé

Le Pacte Mondial de l'ONU est une initiative volontaire qui cherche à « aligner les stratégies et opérations des entreprises dans le monde entier, sur les dix principes universellement acceptés concernant les droits humains, le travail, l'environnement et la lutte anti-corruption »¹³⁷. Mais du fait de sa nature volontaire, cela implique que les multinationales qui signent cet accord, ne sont pas tenues dans les faits, d'agir selon ces principes.

Parmi les quelques 7000 entreprises signataires¹³⁸, nombreuses sont celles qui ont été accusées de violations des droits humains et de l'environnement.

Mais, comme il n'existe aucune sanction en cas de non respect des principes et que la procédure officielle pour déposer plainte est très vaguement formulée et donne lieu à interprétations, les tentatives de recours pour violations de la part des entreprises membres du Pacte, n'ont pas été suivies d'effet.

Grâce au statut prestigieux du Pacte au sein de l'ONU, les multinationales peuvent jouir d'un accès privilégié auprès des gouvernements, ce qui leur permet d'influencer les décideurs et d'argumenter avec succès contre des normes environnementales plus strictes ou contre toute autre réglementation qui tiendraient les entreprises responsables de leurs exactions.

C'est pour cela que le Pacte a été fortement critiqué, pour n'être qu'un outil servant à « maquiller en bleu » les entreprises, leur permettant de rehausser leurs images grâce à l'ONU, sans changer leurs comportements.

Principes volontaires sans responsabilité

Quand le Pacte Mondial a été présenté à l'ONU en juillet 2000, la préoccupation générale était que cette initiative permette aux entreprises de donner l'illusion de faire quelque chose, sans changer leurs pratiques dans les faits.

Pierre Sané, alors Secrétaire Général d'Amnesty International et maintenant membre du Directoire du Pacte Mondial, soulignait la nécessité d'une supervision indépendante et de sanctions à l'encontre des entreprises qui ne respectent pas les principes, afin de rendre le Pacte « efficace et crédible »¹³⁹.

Les militants écologiques et les partisans des droits humains connaissaient bien cette démarche volontaire des industriels. L'industrie chimique fut une pionnière dans ce domaine, à la suite de la fuite de gaz de Union Carbide à Bhopal et du déversement toxique dans le Rhin, à Bâle. Un petit groupe trié sur le volet a avancé des mesures volontaires, le tout combiné avec un agenda politique de lobbying contre toute législation et réglementation internationales¹⁴⁰. Une campagne de relations publiques conjuguée à des études de cas sur les meilleures pratiques, et conçue pour que l'opinion publique et les politiques croient que l'industrie comprend les problèmes et travaille pour les solutionner, venait parachever le tout.

Cette opération a été baptisée « greenwash » avant le Sommet de la Terre à Rio en 1992¹⁴¹. Les essais de maquillage en bleu au travers de l'ONU apparaissaient comme la dernière étape de ce processus. En 2011, ces craintes furent confirmées, quand un organisme externe indépendant nommé pour surveiller les Nations Unies, l'Unité d'Inspection Paritaire, conclut que le Pacte Mondial constituait un « risque pour la réputation » de l'ONU, confirmant officiellement l'existence du maquillage en bleu¹⁴².

Des normes laxistes, non appliquées

Bien que les entreprises signataires du Pacte Mondial ne soient pas obligées de respecter les 10 principes, des mesures furent instaurées exigeant une « Communication sur les progrès accomplis », pour divulguer aux parties prenantes, les avancées dans l'application des principes et en soutenant aux objectifs généraux de développement de l'ONU¹⁴³.

Beaucoup d'entreprises ne répondirent pas à cette demande. En conséquence, plus de 3000 d'entre elles ont été exclues du Pacte depuis 2005¹⁴⁴.

Les entreprises qui fournissent des renseignements ne sont pas obligées de respecter une norme quelconque de reporting. Les informations fournies sont souvent superficielles et imprécises¹⁴⁵.

De plus, les informations ne sont pas vérifiées par le Pacte Mondial qui les accepte telles quelles. Comme il n'y a pas de sanction - et à condition que les participants fournissent régulièrement des informations sur la conduite de leurs affaires - ils ne peuvent être expulsés, quelle que soit la qualité et la fiabilité de l'information présentée.

Le Pacte Mondial

De même, il n'existe aucune norme pour la réalisation des Mesures d'Intégrité du Pacte, conçues pour « encourager une amélioration continue de la qualité et aider le participant à harmoniser ses activités avec les engagements qu'il a pris au regard des principes du Pacte Mondial »¹⁴⁶.

Quand les militants des droits humains ont interpellé l'entreprise pétrolière PetroChina/CNPC sur ses activités au Soudan (voir encadré ci-dessous), les problèmes soulevés n'ont débouché sur aucune mesure. Le Pacte Mondial semble réticent à adopter des mesures fermes contre les entreprises impliquées dans des violations des droits humains.

Le groupe de campagne Baby Milk Action a critiqué, de façon répétée, le bureau du Pacte Mondial pour ne pas avoir correctement mené des enquêtes après les dénonciations contre les entreprises comme Nestlé, accusées d'être impliquées dans de graves violations des principes du Pacte¹⁴⁷.

Il y a aussi un manque de transparence. Le Pacte Mondial ne divulgue ni le nom des entreprises impliquées, ni le nom des plaignants ou tout autre détail spécifique sur les accusations.

Aucune information sur le nombre de plaintes ou sur le nombre d'entreprises éliminées de la liste suite à une conduite « préjudiciable à la réputation et l'intégrité du Pacte Mondial »¹⁴⁸ n'a pas été publiée.

Les critères pour le dépôt d'une plainte sont également très vagues et s'appliquent à des cas qui illustrent des violations « systématiques » ou « atroces » qui ne sont pas très clairement définies, ce qui fait qu'il est difficile de savoir quand déposer une plainte. Même si la plainte est jugée recevable, la seule sanction possible est l'expulsion du Pacte Mondial.

Le Pacte et Rio + 20

Dans son rapport au Secrétaire de l'ONU du Sommet de la Terre 2012 ou Rio + 20, le Pacte Mondial a demandé que les entreprises soient reconnues comme étant un élément de la solution et a exhorté les gouvernements à reconnaître que « des partenariats entre les entreprises, le secteur public et la

Mesures d'Intégrité peu utiles : plainte contre PetroChina

En décembre 2008, Investors Against Genocide (Investisseurs contre les génocides ou IAG) et le Centre de Recherche sur les Sociétés Multinationales (SOMO) ont déposé une plainte au bureau du Pacte Mondial de l'ONU, demandant le retrait de PetroChina de la liste des participants, si aucune solution satisfaisante aux problèmes soulevés n'était trouvée. Les associations affirmaient que PetroChina, par le biais de ses investissements au Soudan, avait contribué à de graves violations des droits humains au Darfour.

Le gouvernement du Soudan a été accusé de soutenir le génocide, y compris en finançant des groupes militaires au Darfour. Malgré la situation et ces graves accusations, PetroChina n'a pas cessé ses investissements au Soudan, fournissant ainsi d'importantes ressources financières au gouvernement national, et se rendant potentiellement complice des violations des droits humains.

Le Pacte Mondial de l'ONU a répondu le 12 janvier 2009, refusant de prendre en compte la plainte. Georg Kell, Directeur Exécutif du Bureau du Pacte Mondial à l'ONU, a répondu que « les points soulevés pouvaient s'appliquer à de nombreuses compagnies opérant dans des pays en proie à des conflits ».

Il expliquait que « l'approche du Pacte Mondial sur les activités commerciales et la paix insiste sur le compromis plutôt que le désinvestissement, et sur le pouvoir de l'action collective plutôt sur une action visant une entreprise en particulier ». Les plaignants ont demandé aux membres du Conseil d'Administration du Pacte Mondial de reconsidérer leur réponse, ce qu'ils ont fait, mais leur décision n'a pas changé. En Juillet 2009, Sir Mark Moody-Stuart, vice-président du Conseil d'Administration du Pacte Mondial et ex-président de la Royal Dutch Shell/Shell Group et de l'Anglo American plc¹⁵³ déclarait que la maison mère de PetroChina, CNPC « ... a soutenu activement le développement durable (au Soudan) et a participé au tout nouveau Réseau Local encore embryonnaire, bien qu'elle-même ne soit pas signataire du Pacte Mondial ».

Le Conseil d'Administration du Pacte Mondial expliquait alors que « le Comité Directeur s'était mis d'accord sur le fait que l'activité d'une entreprise dans un environnement de faible gouvernance ou répressif ne pouvait être l'unique motif pour la retirer de l'initiative, et que le Pacte Mondial, en tant que plateforme d'apprentissage, ne pouvait exiger d'une entreprise qu'elle défende certaines causes auprès d'un gouvernement ».

En janvier 2012, ABP Investissements, troisième fonds de pension le plus important au monde, a retiré PetroChina de sa liste, car la compagnie ne respectait pas les principes du Pacte Mondial. ABP concluait que PetroChina/CNPC n'avait pas de politique solide pour éviter d'être impliquée dans les violations des droits humains au Soudan¹⁵⁴.

société civile apportent des solutions importantes pour atteindre les objectifs de développement, et qu'ils engagent à soutenir le développement de partenariats transformationnels qui traitent des problèmes systémiques »¹⁴⁹.

Le Pacte Mondial souhaite visiblement continuer à soutenir le rôle des entreprises et de l'industrie au sein de l'ONU, ainsi que leur influence sur les discussions de l'ONU portant sur le développement durable et la protection de l'environnement. Apparemment, il y parvient avec succès. Il était activement impliqué dans le « Forum sur la durabilité des entreprises » (Corporate Sustainability Forum)¹⁵⁰ du Sommet Rio + 20, qui a eu lieu juste avant le Sommet. Les organisateurs espéraient plus de 2000 participants et donnaient aux entreprises et aux investisseurs, « l'occasion de rencontrer les gouvernements, les autorités locales, la société civile et les institutions de l'ONU ». Le Pacte coopère aussi avec le Plan d'action pour le développement durable (BASD en anglais) et joue un rôle important dans l'organisation d'événements parallèles de haut niveau, qui permettent aux entreprises d'avoir des discussions privilégiées avec l'ONU et les représentants des gouvernements avant le Sommet.

À Rio, le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement et le Pacte Mondial ont annoncé leur premier forum sur les entreprises innovantes qui s'est tenu à Hong Kong, fin 2012, réunissant plus de 400 représentants des entreprises, dans le but de commenter les résultats de Rio+20¹⁵¹. Le PNUE s'est aussi associé à la Chambre de Commerce Internationale (CCI) pour organiser les Dialogues Mondiaux du Commerce et de l'Industrie, dans lesquels les contributions de la CCI pour l'agriculture, l'énergie, les transports, la fabrication, les déchets et l'énergie sont directement intégrées¹⁵².

Conclusion

Si l'ONU veut vraiment s'attaquer de façon efficace au comportement irresponsable des entreprises, elle doit créer quelque chose de plus ambitieux que le Pacte Mondial. L'ONU doit dépasser le pragmatisme qui sous-tend la stratégie du Pacte et mettre en place une initiative plus rigoureuse pour que les entreprises rendent des comptes. Cette nouvelle initiative devra suivre de près les impacts des grandes entreprises sur les peuples et l'environnement. De plus, elle devra travailler sur un cadre légal contraignant pour que les entreprises rendent des comptes, ce qui inclut entre

autre, un mécanisme approprié pour réparer les torts subis et un système de sanctions légales pour les violations.

La poursuite du travail du Centre des Nations Unies sur les Entreprises Transnationales (UNCTC), créé en 1974, ou la création d'une organisation similaire de l'ONU, pourrait être un premier pas pour commencer à aborder sérieusement, dans le cadre de l'ONU, les impacts des grandes entreprises.



Eau minérale embouteillée par PetroChina

Références et sources

- 1 <http://www.unep.org/greeneconomy/AboutGEI/WhoisGEI/BiographyPavanSukhdev/tabid/56208/Default.aspx>
- 2 <http://www.teebweb.org/AboutTEEB/Personnel/StudyLeader/tabid/1080/Default.aspx>
- 3 <http://www.uncsd2012.org/rio20/index.php?page=view&type=13&n=615&menu=46>
- 4 <http://worldbusinessawards.net/>
- 5 <http://basd2012.org/>
- 6 On trouvera les exemples d'études publiés en 2011 et 2012 dans les liens ci-dessous :
<http://www.foei.org/en/resources/publications/pdfs/2011/how-corporations-rule-sasol-and-south-africas-climate-policy/view>
<http://www.foei.org/en/resources/publications/pdfs/2011/how-corporations-rule-ieta-lobby-group-ignores-carbon-market-flaws/>
<http://www.foei.org/en/resources/publications/pdfs/2012/how-corporations-rule-vale/view>
- 7 On trouvera ici la Déclaration conjointe de la société civile sur l'influence des entreprises : <http://www.foei.org/en/get-involved/take-action/end-un-corporate-capture>
- 8 Pour un récapitulatif des partenariats, voir : http://www.un.org/partnerships/Docs/Partnership_Initiatives.pdf
- 9 http://www.unep.org/greeneconomy/Portals/88/documents/ger/GER_synthesis_en.pdf
- 10 <http://www.vannbevegelsen.no/index.php?topic=6971.0>
- 11 <http://www.unep.org/greeneconomy/AboutGEI/WhoisGEI/BiographyPavanSukhdev/tabid/56208/Default.aspx>
- 12 For a critique of the development of 'post fossil fuels' bio-economy, see <http://globalforestcoalition.org/wp-content/uploads/2012/04/Bioecono-vs-biodiv-report-with-frontage-FINAL.pdf>
- 13 http://www.unep.ch/etb/publications/TEEB/TEEB_interim_report.pdf
- 14 "The EU Emissions Trading System: failing to deliver", Friends of the Earth Europe, 1 October 2010 http://www.foeeurope.org/sites/default/files/publications/FoEE_ETS_failing_to_deliver_1010.pdf
- 15 http://www.sandbag.org.uk/site_media/pdfs/reports/Sandbag_2011-06_fatcats.pdf
- 16 For a critique of biodiversity offset trading, see "Bio-economy versus Biodiversity", Global Forest Coalition, April 2012; <http://globalforestcoalition.org/wp-content/uploads/2012/04/Bioecono-vs-biodiv-report-with-frontage-FINAL.pdf>
- 17 <http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/economics/>
- 18 <http://ec.europa.eu/environment/archives/greenweek2010/session/31-alerting-decision-makers-link-between-nature-and-economy.html>
- 19 http://www.europa-nu.nl/id/vin2hlp967z2/nieuws/toespraak_eurocommissaris_potocnik?ctx=vg9pj198axu&tab=1&sta_rtab1=84
- 20 <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTSDNET/0,,menuPK:64885113~pagePK:7278667~piPK:64911824~theSitePK:5929282~contentMDK:22878100,00.html>
- 21 <http://www.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTSDNET/0,,pagePK:64885161~contentMDK:22730260~piPK:5929285~theSitePK:5929282,00.html>
- 21 http://www.wto.org/english/res_e/publications_e/brochure_rio_20_e.pdf
- 22 <http://www.twinside.org.sg/title2/sdc2012/sdc2012.120402.htm>
- 23 http://www.unep.fr/scp/business/dialogue/2011/discussion_notes/Day_2/7_4_SupplyChain.pdf
- 24 <http://www.iccwbo.org/uploadedFiles/ICC-business-initial-comments-GER-May2011-FINAL.pdf>
- 25 <http://www.pan-uk.org/news/permanent-peoples-tribunal>
- 26 <http://www.foodandwaterwatch.org/pressreleases/press-release-suez-violates-water-rights/>
- 27 <http://basd2012.org/>
- 28 http://www.iccwbo.org/uploadedFiles/BASD_Press_Release.pdf
- 29 <http://www.b4esummit.com/agenda/>
- 30 <http://basd2012.org/564/basd-2012-business-day/#more-564>
- 31 <http://www.wrm.org.uy/actors/WSSD/CEO.html>
- 32 http://www.foeeurope.org/press/2007/Dec4_Worst_Lobby_Results.htm
- 33 Launch of "Walking the Talk: the Business Case for Sustainable Development", Holliday, Chad; Schmidheiny, Stephan; Watts Philips, September 2002
- 34 Kenny Bruno, The Greenpeace Book of Greenwash, Greenpeace, 1992, <http://research.greenpeaceusa.org/?a=view&d=4519>
- 35 <http://www.business.un.org>
- 36 http://www.unglobalcompact.org/NewsAndEvents/rio_2012.html
- 37 "Cancún to Durban: lobbying for a bigger role for big business", Corporate Europe Observatory, February 16, 2011; <http://www.corporateeurope.org/news/canc-n-durban-lobbying-business>
- 38 http://www.sustainableenergyforall.org/images/content/SG_Sustainable_Energy_for_All_vision_final_clean.pdf
- 39 <http://www.sustainableenergyforall.org/about>
- 40 <http://www.sustainableenergyforall.org/images/content/ActionAgenda.pdf>
- 41 <http://www.sustainableenergyforall.org/about-us/high-level-group>
- 42 Voir le groupe de Haut Niveau du Secrétariat Général du SE4ALL sur l'énergie durable pour tous, p. 1. <http://www.sustainableenergyforall.org/images/content/ActionAgenda.pdf>
- 43 <http://www.uncsd2012.org/rio20/content/documents/370The%20Future%20We%20Want%2010Jan%20clean%20no%20brackets.pdf>
- 44 Urgewald, groundWork, Earthlife Johannesburg, BankTrack, http://www.banktrack.org/manage/ems_files/download/a_look_into_the_portfolios_of_the_world_s_largest_banks/a_look_into_the_portfolios_of_the_world_s_largest_banks.pdf
- 45 Les Amis de la Terre Angleterre, Pays de Galles et Irlande du Nord, Greenpeace Royaume Uni et la Campagne Mondiale pour l'Action Climatique (GCCA) ont écrit en 2011 au SE4ALL pour lui demander une meilleure représentation, en particulier de la société civile du Sud. Cinq mois après, aucune réponse n'a encore été reçue et rien n'a été fait pour augmenter cette représentation.
- 46 <http://www.un.org/sg/statements/?nid=5468>
- 47 http://www.sustainableenergyforall.org/images/content/Brussels_Private_Sector_SE4ALL_Consultation.pdf
- 48 A propos des risques liés au changement climatique : http://www.preventionweb.net/files/24327_srexallfinal.pdf
- On the needed responses to climate change: http://www.sei-international.org/mediamanager/documents/Publications/Climate-mitigation-adaptation/europes_share_heaps_09.pdf.pdf
- 49 IEA (2011) World Energy Outlook 2011, www.iea.org/Textbase/npsum/weo2011sum.pdf
- 50 <http://www.sustainableenergyforall.org/images/content/ActionAgenda.pdf> . See <http://www.biofuelwatch.org.uk/?s=Sustained+Profits> for further critique.
- 51 A propos des risques liés au changement climatique :
- 52 <http://www.sustainableenergyforall.org/progress/item/60-ghana-leads>
- 53 P.26 <http://www.sustainableenergyforall.org/images/content/ActionAgenda.pdf>
- 54 http://www.norway-un.org/NorwayandUN/Selected_Topics/Child_Mortality_and_Maternal_Health/Successful-event-on-Sustainable-Energy-for-All/
- 55 http://www.un.org/wcm/webdav/site/sustainableenergyforall/shared/Documents/SG_Sustainable_Energy_for_All_vision_final_clean.pdf
- 56 Friends of the Earth England, Wales and Northern Ireland (2010): Clearing the Air, www.foe.co.uk/resource/reports/clearing_air.pdf
- 57 <http://www.ifad.org/governance/index.htm>
- 58 <http://ifad-un.blogspot.co.uk/2012/02/new-chapter-ifad-and-gates-foundation.html>

Libérons l'ONU de l'emprise des multinationales

- 59 <http://www.ifad.org/media/press/2012/16.htm> 60
<http://www.gatesfoundation.org/speeches-commentary/pages/bill-gates-2012-ifad.aspx>
- 61 www.ifad.org/operations/index.htm
- 62 <http://www.ifad.org/governance/index.htm>
- 63 La fondation est basée à Seattle, Washington, avec des bureaux à Washington, D.C., New Delhi, Inde, Beijing, Chine and Londres, Royaume-Uni. Ses fondateurs sont Bill and Melinda Gates, et Warren Buffett.
- 64 <http://www.gatesfoundation.org/about/Pages/foundation-fact-sheet.aspx>
- 65 <http://www.gatesfoundation.org>
- 66 Dark cloud over good works of Gates Foundation. Los Angeles Times, January 2007. Available from http://www.latimes.com/news/la-na-gatesx07jan07_0,290910,full.story
- 67 Gates Foundation to maintain its investment plan, The Austin Statesman, January 14, 2007.
- 68 <http://www.agra-alliance.org/section/about>
- 69 Swanby, Haidee. The Gates Foundation and Cargill push Soya onto Africa, ACB Briefing Paper No.20, 2010, p. 13. Available from: <http://www.acbio.org.za/index.php/publications/rest-of-africa/330-soya-gates-foundation-a-cargill-paper> 70
- 71 http://www.agra-alliance.org/section/about/board_staff
<http://online.wsj.com/article/SB10001424052970204770404577080264187783818.html>
<http://allafrica.com/stories/200708020864.html>
- 72 English, Travis. "Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA) Fund Distribution: Gates Foundation Links to Monsanto & GE Crops Development in Kenya" [DRAFT] AGRA Watch. 2012: Available from: <http://www.seattleglobaljustice.org/wp-content/uploads/Gates-MonsantolinkDRAFT.doc>
- 73 Cargill est la plus grande multinationale du monde de commerce et domine le marché mondial du soja. Selon son site Internet (www.cargill.com) est un « producteur international et marchand de produits alimentaires, agricoles, financiers, industriels et de services... ».
- 74 Swanby, Haidee. The Gates Foundation and Cargill push Soya onto Africa, ACB Briefing Paper No.20, 2010, p. 13-14. Available from: <http://www.acbio.org.za/index.php/publications/rest-of-africa/330-soya-gates-foundation-a-cargill-paper>
- 75 <http://www.nytimes.com/2008/10/12/magazine/12wwln-shah-t.html?pagewanted=all>
- 76 http://www.etcgroup.org/upload/publication/pdf_file/ETComm108_GreedRevolution_120117.pdf
- 77 <http://ipsnews.net/africa/nota.asp?idnews=47298>
- 78 Déclaration d'Intention entre la Fondation Bill&Melinda Gates et le fonds international pour le développement de l'Agriculture, IFAD, Février 2012. Tirée de http://www.ifad.org/media/press/2012/doc/gates_foundation.pdf
- 79 <http://www.gatesfoundation.org/speeches-commentary/pages/bill-gates-2012-ifad.aspx>
- 80 Voir la Déclaration d'Intention (Annexes) entre la Fondation Bill&Melinda Gates et le fonds international pour le développement de l'Agriculture, IFAS, Février 2012. Tiré de : http://www.ifad.org/media/press/2012/doc/gates_foundation.pdf
- 81 <http://www.aatf-africa.org/wema/en/>
- 82 Swanby, Haidee. The Gates Foundation and Cargill push Soya onto Africa, ACB Briefing Paper No.20, 2010, p. 12. Available from: <http://www.acbio.org.za/index.php/publications/rest-of-africa/330-soya-gates-foundation-a-cargill-paper>
- 83 Déclaration d'Intention (Annexes) entre la Fondation Bill & Melinda Gates et le fonds international pour le développement de l'Agriculture. IFAD, Février 2012. Tiré de : http://www.ifad.org/media/press/2012/doc/gates_foundation.pdf
- 84 <http://www.ifpri.org/blog/delivering-gm-crops-poor-farmers>
- 85 <http://www.ifpri.org/pressrelease/researchers-policy-makers-convene-conference-discuss-implications-gm-crops-smallholder-a>
- 86 <http://www.ifpri.org/sites/default/files/2010fs.pdf>
- 87 Swanby, Haidee. The Gates Foundation and Cargill push Soya onto Africa, ACB Briefing Paper No.20, 2010, p. 12. Available from: <http://www.acbio.org.za/index.php/publications/rest-of-africa/330-soya-gates-foundation-a-cargill-paper>
- 88 <http://www.agassessment.org/index.cfm?Page=Overview&ItemID=3>
- 89 Lettre à la Fondation Bill & Melinda Gates sponsorisée par AGRA Watch/Community Alliance for Global Justice & La Via Campesina North America, December 7, 2010. Tiré de: <http://www.seattleglobaljustice.org/agra-watch/organizational-sign-on-letter/>
- 90 De Schutter, Olivier. "Agroecology and the Right to Food", Rapport présenté à la 16ème Session du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies [A/HRC/16/49], 8 mars 2011. Consultable sur le site : http://www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20110308_a-hrc-16-49_agroecology_fr.pdf
- 91 UNEP, press release dated July 12, 2010, "Green goes mainstream: biodiversity is climbing the corporate agenda", 5 pages.
- 92 Ce problème a été soulevé par Isaac Rojas; Local Communities, Indigenous Peoples and the influence of private interests in the Convention on Biological Diversity, mimeographed, 2002, 8 pages.
- 93 Bilderbeek, Simone; Intellectual Property Rights, in 'Politics and the Life Sciences', August, 1993.
- 94 Bilderbeek, Simone; Intellectual Property Rights, in 'Politics and the Life Sciences', August, 1993.
- 95 "It is widely recognized that the TRIPS framework was developed by transnational corporations working through the US Intellectual Property Committee, the Japanese Federation of Economic Organizations (Keindaren) and the European Confederation of Employees and Industry Unions. The transnational corporations represented in these groups included Bristol Myers, DuPont, General Electric, General Motors, Monsanto, Pfizer, Rockwell and Warner", Singh Nijar Gurdial; "Trips and Biodiversity, the threat and responses: a Third World View", Third World Network, first edition, 1996, p.9 In Rojas, Isaac: En defensa de la diversidad: derechos comunitarios y biodiversidad, in Espacios, Flaco, 1999.
- 96 <http://unfccc.int/resource/docs/2012/smsn/ngo/196.pdf>
- 97 Exemples tiré d'Elizabeth Bravo; CBD : biodiversity conservation or trade, November 3rd, 2010, mimeographed, 10 pages, December 2010.
- 98 See <http://www.cbd.int/business/>
- 99 Toute l'information de ce chapitre est consultable à : <http://www.cbd.int/business/>
- 100 Les études de cas suivantes sont tirées des initiatives pour les Affaires et la biodiversité. A background document for the Business and the 2010 Biodiversity Challenge meeting in London, 20-21 January, 2005, 5 pages.
- 101 www.theebi.org
- 102 www.riotinto.com
- 103 Qui sont les compagnies minières les plus controversées ? D'Alpha à Vedanta - the RepRisk list, Published Date: 02-04-2012. Source: UPI, statement, Investment Europe, AP, Guardian, 22-03-2012
- 104 <http://www.foei.org/en/resources/publications/pdfs/2011/erratum-to-the-shell-annual-report/view>
- 105 See CBD publications, Technical publications, Issue 15
- 106 <http://www.unsgab.org/about.htm>
- 107 <http://blueplanetproject.net/resources/reports/UN-LarsenReport-Building-0511.pdf>
- 108 <http://blueplanetproject.net/resources/reports/UN-LarsenReport-Building-0511.pdf>
- 109 http://www.unsgab.org/news/docs/110307_onepager.pdf 110
http://www.aquafed.org/pdf/Payen_Istanbul_Session%205.1.1_Beyond%20Camdessus-Gurria_2009-03-18.pdf
- 111 http://www.aquafed.org/pdf/Payen_WWF5_Session4.4.2_Public%20&%20Private%20roles_2009-03-18.pdf
- 112 <http://ceowatermandate.org/>
- 113 <http://ceowatermandate.org/business-case/>

Références et sources

- 114 <http://info.babymilkaction.org/pressrelease/pressrelease29mar12>
- 115 <http://ceowatermandate.org/water-assessment-tools-methods/what-tools-are-available/wbcds-global-water-tool/>
- 116 <http://blueplanetproject.net/resources/reports/UN-LarsenReport-Building-0511.pdf>
- 117 <http://www.un.org/partnerships/> 118
- http://www.unjuu.org/data/reports/2010/JIU.REP.2010.9_For%20Printing_17%20January%202011.pdf
- 119 http://www.un.org/partnerships/Docs/Partnership_Initiatives.pdf
- 120 http://www.polarisinstitute.org/farmers_vs_cocacola_in_water_wars
- 121 <http://www.unwater.org/>
- 122 <http://www.unwater.org/members.html>
- 123 <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001819/181993e.pdf>
- 124 <http://www.ecoconsult.ca/CV%20to%20date%2001-2010.pdf>
- 125 <http://www.ecoconsult.ca/accueil-en.htm>
- 126 <http://www.polarisinstitute.org/files/UNreport.pdf>
- 127 See Canada's example:
http://www.canadians.org/water/issues/right/Canada_RTW.html
<http://www.canadians.org/water/issues/right/Canada.html>
- 128 Financial Times, «A long way to go for little success», James Lamont and John Mason, 4 September 2002
- 129 <http://www.wbcds.org/about/members/members-list-region.aspx>
- 130 <http://www.wbcds.org/Pages/EDocument/EDocumentDetails.aspx?ID=139&NoSearchContextKey=true>
- 131 http://www.aquafed.org/pdf/AquaFed_AntiPrivateCampaign_Press%20Release_Pc_EN_2011-05-19.pdf
- 132 <http://www.wbcds.org/newsroom/brand-window-stories/stemmingthetide.aspx>
- 133 <http://www.tni.org/article/un-declares-water-and-sanitation-human-right>
- 134 <http://www.protos.be/water-in-the-world/water-mensenrecht> 135
<http://www.canadians.org/water/documents/RTW/righttowater-0611.pdf>
- 136 <http://basd2012.org/wp-content/themes/basd/img/pdf/BASD-Rio+20-AquaFedContribution.pdf>
- 137 UN Global Compact website, www.unglobalcompact.org/aboutthegc/ (accessed on 12/3/2012).
- 138 UN Global Compact website, www.unglobalcompact.org/ParticipantsAndStakeholders/index.html (accessed on 12/3/2012).
- 139 Debate between Georg Kell and Bart Slob (2008) UN Global Compact – Is the Compact raising corporate responsibility standards?, *Ethical Corporation*, May 2008.
- 140 Neil Gunningham, 'Environment, self-regulation, and the Chemical Industry: assessing Responsible Care', *Law & Policy*, Vol. 17, No. 1 (January 1995).
- 141 Kenny Bruno, *The Greenpeace book of greenwash*, Washington DC: Greenpeace, 1992.
- 142 Global Compact Critics, UN inspectors blast UN Global Compact, 28/3/2011, <http://globalcompactcritics.blogspot.com/2011/03/un-inspectors-blast-un-global-compact.html> (accessed on 14/3/2012).
- 143 Site du Pacte Mondial des Nations-Unies,, www.unglobalcompact.org/COP/communicating_progress/cop_policy.html (accessed on 15/3/2012).
- 144 UN Global Compact website, www.unglobalcompact.org/news/188-02-09-2012 (accessed on 15/3/2012).
- 145 Aaron Bernstein, Incorporating Labor and Human Rights Risk Into Investment Decisions, in *Capital Matters*, no. 2, September 2008, www.law.harvard.edu/programs/lwp/pensions/publications/occpapers/occasional_paper2.pdf (accessed on 15/3/2012).
- 146 UN Global Compact website, www.unglobalcompact.org/aboutthegc/IntegrityMeasures/index.html (accessed on 15/3/2012).
- 147 <http://info.babymilkaction.org/pressrelease/pressrelease29mar12>
- 148 Ibid. 149
- http://unglobalcompact.org/docs/news_events/9.1_news_archives/2011_11_1/UNGC_Rio+20_Submission.pdf
- 150 <http://csf.compact4rio.org/events/rio-20-corporate-sustainability-forum/event-summary-251b87a2deaa4e56a3e00ca1d66e5bfd.aspx>
- 151 http://www.aise.eu/infoday2011/downloads/06_GarretteClark.pdf?PHPSESSID=e4e2fff9ce13805940f3b198d959aeb4
- 152 <http://www.unep.fr/scp/business/dialogue/2011/index.htm> 153
- <http://www.un.org/wcm/content/site/sustainableenergyforall/home/members/Moody-Stuart>
- 154 ESG Insider, PetroChina facing major divestments following Sudan, Myanmar, Iran operations, 29/2/2012, <http://www.esginsider.com/?p=409> (visité le 14/3/2012).

Auteurs et contributions

Introduction

Auteurs : Paul de Clerck, Natacha Cingotti, Lucia Ortiz

Relecture : Helen Burley
Contributions : Niccolo Sarno, Maarten van den Berg

Le Pacte Mondial

Titre : Le Pacte Mondial : très peu d'entraves

Auteur: Bart Slob, Ethics at work

Contributions : Nina Ascoly, Paul de Clerck, Natacha Cingotti, Lucia Ortiz

Convention sur la Diversité Biologique

Titre : L'influence du monde des affaires sur la Convention sur la Diversité Biologique : biodiversité à vendre
Auteurs : Isaac Rojas, Amis de la Terre Costa Rica /Coceiba

Relecture : Helen Burley

Contributions : Paul de Clerck, Natacha Cingotti, Lucia Ortiz

Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA)

Titre : Fondation Gates et ONU : promotion des intérêts commerciaux au nom de la lutte contre la faim.

Auteur : Martin Drago, REDES / Amis de la Terre Uruguay

Relecture : Helen Burley

Contributions : Paul de Clerck, Natacha Cingotti, Lucia Ortiz

Verdir l'économie

Titre : Verdir l'économie mondiale

Auteur : Olivier Hoedeman, Observatoire européen de l'industrie (CEO)

Relecture : Helen Burley

Contributions : Paul de Clerck, Natacha Cingotti, Lucia Ortiz

Energie Durable pour Tous (EDT)

Titre : Energie Durable pour Tous : s'attaquer à la pauvreté ou promouvoir le verdissement ?

Auteur : Sarah-Jayne Clifton

Relecture : Helen Burley

Contributions : Paul de Clerck, Natacha Cingotti, Lucia Ortiz

Remerciements particuliers à Pascoe Sabido (Amis de la Terre Angleterre, Pays de Galles et Irlande du Nord) et Rachel Soler (Biofuelwatch)

Les politiques de l'eau

Titre : Droits fondamentaux dilués : l'influence des entreprises sur la politique de l'eau à l'ONU

Auteur : Anil Naidoo, Conseil des Canadiens

Relecture : Helen Burley

Contributions : Paul de Clerck, Natacha Cingotti, Lucia Ortiz

Photo de couverture : Pauline Veloso

Maquette : Boutique Books

www.foei.org

